



Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 8 novembre 2018	WFP/EB.2/2018/8-A/1
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de pPlan stratégique de pays – Burkina Faso (2019-2023)

Durée	Janvier 2019 - décembre 2023
Coût total pour le PAM	172 776 493 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Ces dernières années, le Burkina Faso a réalisé de nets progrès en matière de réduction de la pauvreté, d'amélioration de la sécurité alimentaire et de lutte contre la malnutrition. Néanmoins, l'insécurité alimentaire persiste et concerne 19 pour cent des ménages du pays. Ses principaux facteurs sous-jacents sont la pauvreté structurelle, une production agricole insuffisante, la dégradation de l'environnement, les chocs climatiques, l'inégalité entre les sexes et l'insécurité.

Le présent plan stratégique de pays appuiera les priorités du Gouvernement telles qu'énoncées dans son plan national de développement économique et social pour 2016-2020 et ses politiques sectorielles, ainsi que dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2018-2020. Il a été conçu en consultation avec le Gouvernement et les principaux partenaires, à savoir les donateurs, la société civile et le secteur privé, et on y a pris en compte les conclusions de l'examen stratégique Faim zéro de 2017, ainsi que celles des évaluations des programmes du PAM.

Le bureau de pays continuera d'intervenir dans les situations d'urgence et de consolider les systèmes de protection sociale tout en renforçant les capacités des pouvoirs publics et leur maîtrise des programmes, de manière à favoriser la résilience à long terme. Les autres objectifs

Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: abdou.dieng@wfp.org

M. D. Bulman
Directeur de pays
courriel: david.bulman@wfp.org

du présent plan stratégique sont la généralisation des approches à dimension nutritionnelle et favorisant la transformation des relations hommes-femmes, la prise en compte anticipative des risques environnementaux et sociaux, le renforcement des capacités à de multiples niveaux et la protection des populations touchées, ainsi que l'application du principe de responsabilité à leur égard. Le plan est structuré autour de six effets directs stratégiques qui se renforcent réciproquement et contribueront directement à l'obtention des résultats stratégiques 1, 2, 4, 5 et 8 du PAM:

- *Effet direct stratégique 1:* Les populations touchées par des crises dans les zones ciblées, notamment les réfugiés, les personnes déplacées et les communautés d'accueil, sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les crises.
- *Effet direct stratégique 2:* Les populations en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées, notamment les enfants d'âge scolaire, ont accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante tout au long de l'année.
- *Effet direct stratégique 3:* Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones ciblées, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les patients qui suivent des thérapies antirétrovirales ont vu leur état nutritionnel s'améliorer tout au long de l'année.
- *Effet direct stratégique 4:* D'ici à 2023, les petits exploitants agricoles et les communautés des zones ciblées, notamment ceux qui sont touchés par des chocs climatiques récurrents, disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires durables.
- *Effet direct stratégique 5:* D'ici à 2023, les institutions nationales disposent de capacités renforcées pour gérer des systèmes réactifs face aux chocs et tenant compte de la problématique hommes-femmes, ainsi que des programmes et des politiques à l'appui de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale.
- *Effet direct stratégique 6:* Les partenaires humanitaires et de développement tirent profit de la mise en place de services communs, qui leur permettent désormais d'accéder aux zones ciblées et d'y mener des activités tout au long de l'année.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Burkina Faso (2019–2023) (WFP/EB.2/2018/8-A/1), pour un coût total pour le PAM de 172 776 493 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Le Burkina Faso est un pays sans littoral et compte parmi les pays les moins avancés touchés par des crises aiguës, à la fois récentes et prolongées. En 2017, sa population était estimée à 19,6 millions d'habitants, dont 67 pour cent étaient âgés de moins de 25 ans¹. Les personnes handicapées représentaient 1,2 pour cent de la population², et selon les registres officiels, seuls 2,2 pour cent des personnes handicapées occupaient un emploi. La croissance démographique annuelle s'élève à 3,1 pour cent.
2. Le Burkina Faso est classé au 185^{ème} rang sur 188 pays selon l'indice de développement humain de 2016, et 40 pour cent de sa population vit avec moins de 1,90 dollar par jour. Le taux de chômage est élevé, puisqu'il atteint globalement 14,1 pour cent (20,2 pour cent pour les femmes et 8 pour cent pour les hommes) et 18,4 pour cent chez les jeunes (25,9 pour cent pour les jeunes femmes et 11,1 pour cent pour les jeunes hommes)³; c'est en outre l'une des causes principales de la migration et des tensions sociales.
3. Le pays pâtit également de la dégradation de l'environnement, d'une mauvaise gestion des ressources naturelles, d'une forte vulnérabilité aux variations anormales de la pluviométrie et du fait que la plupart de la population dépend, pour subsister, de ressources naturelles fragiles.
4. Le taux d'achèvement des études primaires est faible, avec de fortes disparités régionales: en 2017, le taux global était de 60,3 pour cent⁴ mais descendait jusqu'à 28,3 pour cent dans la région administrative du Sahel. En outre, le passage dans le cycle secondaire est problématique. Le taux d'alphabétisation est de 23 pour cent pour les femmes et 38 pour cent pour les hommes et il est environ trois fois plus faible dans les zones rurales⁵. Les travaux domestiques, les grossesses et l'allaitement sont les principaux obstacles à l'assiduité des femmes dans les centres d'alphabétisation. Le taux de fécondité des adolescentes est élevé – 11 pour cent en moyenne (12 pour cent et 9 pour cent dans les zones rurales et urbaines, respectivement)⁶ et 40 pour cent d'entre elles ne sont pas scolarisées. Le Burkina Faso occupe le 146^{ème} rang sur 159 pays selon l'indice des inégalités de genre pour 2017, et la situation des femmes et des filles constitue un obstacle majeur au développement durable, notamment pour ce qui est de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
5. Les taux élevés de mortalité maternelle et de mortalité des enfants de moins de 5 ans, la faible couverture sanitaire (notamment pour ce qui est des services de santé sexuelle et procréative) et l'accès limité à l'eau et à l'assainissement sont des problèmes de taille. En 2017, selon les estimations nationales, la prévalence du VIH était de 0,9 pour cent (1,0 pour cent parmi les femmes et 0,8 pour cent parmi les hommes), et seulement 60 pour cent des personnes atteintes recevaient un traitement antirétroviral. Le manque de diversité des

¹ Banque africaine de développement. 2017. *Document de stratégie pays 2017–2021*. Voir: https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/BURKINA_FASO_-DSP_2017-2021.pdf.

² 1,1 pour cent de femmes et 1,3 pour cent d'hommes.

³ Institut national de la statistique et de la démographie. 2015. *Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014: Emploi et chômage*. Voir: http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/Enq_EM/emploi_et_ch%F4mage.pdf.

⁴ 64,3 pour cent pour les femmes, 56,6 pour cent pour les hommes. Direction générale des études et des statistiques sectorielles. *Annuaire statistique de l'enseignement primaire 2016/2017*. Voir: http://cns.bf/IMG/pdf/annuaire_primaire_2016_2017_final.pdf.

⁵ Examen stratégique Faim zéro. 2017.

⁶ Institut national de la statistique et de la démographie et Ministère de l'économie et des finances. 2010. *Enquête démographique et de santé (EDS-IV) et à indicateurs multiples (MICS)*. Voir: <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/pr9/pr9.pdf>.

régimes alimentaires et les pénuries de vivres annuelles récurrentes contribuent également à aggraver la malnutrition chez les personnes vivant avec le VIH.

6. En outre, la stabilité du pays est menacée par l'augmentation de l'insécurité régionale. Le Burkina Faso a connu un grand nombre d'attaques terroristes, d'enlèvements et d'assassinats, en particulier dans les régions administratives du Sahel et du Nord, ce qui a entraîné des déplacements de population. Le pays abrite environ 33 500 réfugiés maliens⁷, dont la plupart vivent dans les camps de Goudebou et de Mentao dans la région du Sahel, et 23 500 personnes déplacées dans les provinces de Soum (région administrative du Sahel) et Loroum (région administrative du Nord)⁸.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

7. Le Burkina Faso n'est pas parvenu à réaliser les cibles associées à l'objectif du Millénaire pour le développement 1, à savoir éliminer l'extrême pauvreté et réduire la faim à l'échéance de 2015. Le mécontentement social et politique, des capacités nationales limitées et les problèmes de sécurité croissants ont entravé les efforts déployés par le Gouvernement pour réduire la pauvreté et pour promouvoir l'égalité des sexes et la protection sociale.

Accès à l'alimentation

8. Le Burkina Faso se classait au 92^{ème} rang sur 119 pays selon l'indice de la faim dans le monde pour 2017. Il s'agit d'un pays à déficit vivrier, qui importe environ 18 pour cent des produits alimentaires consommés par sa population. Environ 3,5 millions de personnes (soit 1,8 million de femmes et de filles et 1,7 million d'hommes et de garçons) se trouvent périodiquement en situation d'insécurité alimentaire, avec une grande variabilité saisonnière⁹. En juillet 2018, il a été estimé que 13 pour cent de la population, soit 2 671 900 personnes (dont 1 389 400 de sexe féminin et 1 282 500 de sexe masculin) allait se trouver en situation de stress en raison de l'insécurité alimentaire (phase 2 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire), et que 5 pour cent supplémentaires (soit 954 315 personnes) se trouveraient exposés à un risque d'insécurité alimentaire grave (phases 3 et 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire)¹⁰.
9. Les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire sont notamment la pauvreté structurelle, les inégalités systémiques et les déficits de production agricole. Le prix élevé des denrées alimentaires, les chocs climatiques, l'absence de systèmes de protection sociale, l'isolement des zones de production par rapport aux marchés et la médiocrité des infrastructures et des systèmes d'approvisionnement contribuent à l'insécurité alimentaire.
10. Il subsiste aussi des difficultés en ce qui concerne la mise en œuvre effective de l'actuel système de protection sociale national. Un registre national unique est en place, mais il ne fournit pas suffisamment de données sur la couverture, le ciblage ou l'enregistrement, et les ressources financières et humaines demeurent limitées.

⁷ 17 335 femmes et 16 165 hommes, selon les estimations de mai 2017 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

⁸ Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2018. *Plan d'urgence et de résilience 2018*. Voir: <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/burkina-faso/document/burkina-faso-2018-plan-durgence-et-de-resilience>.

⁹ PAM. 2014. *Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, Burkina Faso, Juillet 2014*. Voir: <https://www.wfp.org/content/burkina-faso-analyse-globale-vulnerabilite-securite-alimentaire-nutrition-juillet-2014>.

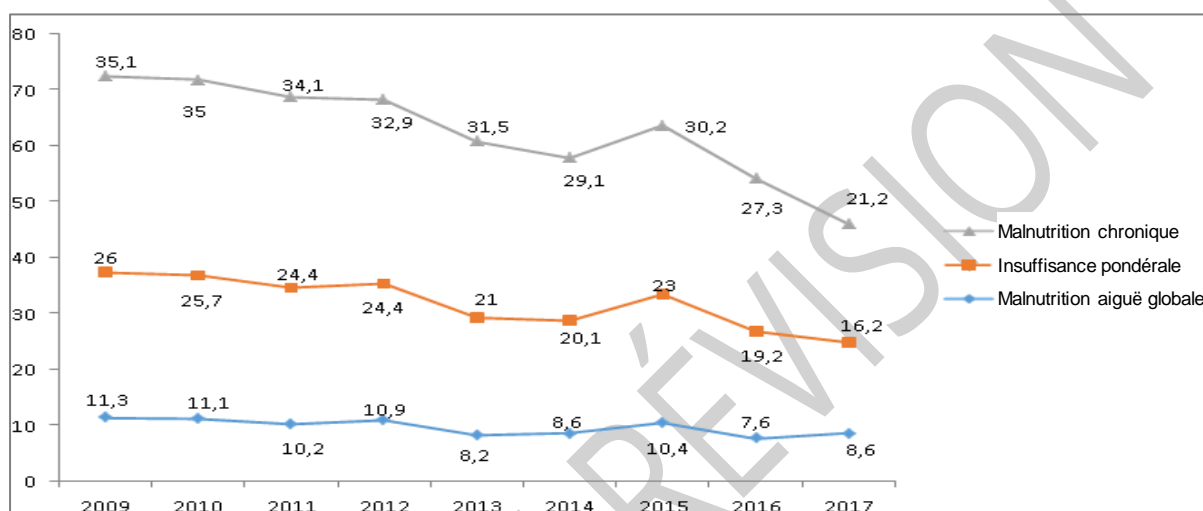
¹⁰ 496 244 femmes et filles et 458 271 hommes et garçons. Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques, Direction générale des études et des statistiques sectorielles, Direction des statistiques sectorielles, Service de l'information et de l'alerte précoce sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle) Cadre harmonisé. Mars 2018.

11. En raison de l'inégalité des relations hommes-femmes dans les processus décisionnels, des problèmes auxquels elles font face en matière de succession et aussi parce qu'elles connaissent mal leurs droits, les femmes n'ont qu'un accès restreint à la terre, à la fois en termes de quantité et de qualité: alors que 70 pour cent d'entre elles sont agricultrices, seulement 2 pour cent détiennent un titre de propriété officiel¹¹.

Mettre fin à la malnutrition

12. Entre 2009 et 2017, le Burkina Faso a réalisé de nets progrès en matière de réduction de la malnutrition parmi les enfants, comme le montre la figure 1 ci-dessous.

Figure 1: Tendances en matière de malnutrition aiguë globale, de malnutrition chronique et d'insuffisance pondérale, 2009-2017



Source: Enquête sur la nutrition, Ministère de la santé (2016).

13. Néanmoins, la malnutrition demeure un problème de santé publique majeur. Le taux de prévalence nationale de la malnutrition aiguë globale s'élève à 8,6 pour cent et celui de la malnutrition aiguë grave atteint 2 pour cent¹². Les taux de malnutrition enregistrés parmi les enfants de moins de 5 ans sont particulièrement élevés dans les régions administratives du Sahel (13,6 pour cent), du Nord (11,3 pour cent), de l'Est (10,8 pour cent) et du Centre-Nord (9,4 pour cent).
14. Les principaux facteurs qui contribuent à la malnutrition sont la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les inégalités entre les sexes, une consommation alimentaire insuffisante et le manque de diversité alimentaire, des soins de santé maternelle et infantile inadéquats, les maladies comme la diarrhée et le paludisme, ainsi que l'accès limité à l'eau potable, à l'assainissement et aux services de santé. Les taux d'anémie enregistrés parmi les femmes enceintes (72,5 pour cent) et les enfants (83,4 pour cent)¹³ sont extrêmement alarmants. On estime que le Burkina Faso perd chaque année environ 7,7 pour cent de son produit intérieur brut (soit 802 millions de dollars) à cause de la dénutrition infantile¹⁴.

¹¹ Examen stratégique Faim zéro.

¹² Ministère de la santé. 2017. Enquête nutritionnelle nationale 2017.

¹³ Ministère de la santé. 2014. Enquête nationale sur le statut de l'iode et de l'anémie au Burkina Faso.

¹⁴ PAM. 2015. *Le coût de la faim au Burkina Faso*. Voir: <https://www.wfp.org/content/cost-hunger-africa-burkina-faso-2015>.

Productivité et revenus des petits exploitants agricoles

15. L'agriculture représente 34,2 pour cent du produit intérieur brut et 80 pour cent des petits agriculteurs dépendent de l'agriculture pluviale de subsistance, limitée à une saison des pluies annuelle, pour satisfaire leurs besoins alimentaires, et ils ne disposent d'aucune réserve pour tenir jusqu'à l'année suivante¹⁵.
16. Les obstacles à la productivité sont notamment la mauvaise qualité des terres, la petite superficie des parcelles, les chocs climatiques récurrents, la mauvaise utilisation des technologies, les pénuries d'eau et les difficultés d'accès à des intrants de qualité, au crédit, aux dispositifs d'assurance climatique et aux marchés. En outre, le pays est mal équipé, avec un réseau routier et des infrastructures d'entreposage, de conservation et de transformation insuffisants¹⁶, ce qui rejaillit sur les moyens d'existence, en particulier ceux des femmes – 44 pour cent des ménages dirigés par une femme sont en situation d'insécurité alimentaire, contre 22 pour cent des ménages dirigés par un homme¹⁷.

Systèmes alimentaires durables

17. La fréquence des chocs liés au climat et des invasions de ravageurs augmente et la dégradation de l'environnement s'aggrave. Entre 2002 et 2013, 19 pour cent du territoire national (soit une superficie de 5,16 millions d'hectares) ont été dégradés. Cela est lié à des pratiques agricoles inadaptées (déboisement, surpâturage et feux de brousse), à l'accès limité à l'eau, à la pression démographique, à l'exode rural, aux migrations et à l'accès limité aux intrants et aux technologies agricoles. Les pertes après récolte demeurent élevées, puisqu'elles sont estimées à quelque 30 pour cent.

Environnement macroéconomique

18. La croissance économique est ralentie par les crises sociopolitiques, les menaces pesant sur la sécurité, le changement climatique, les migrations, les obstacles auxquels se heurtent les femmes pour trouver leur place sur le marché du travail et la médiocrité du système éducatif¹⁸. Le secteur privé est peu développé, ce qui réduit les possibilités de transformation et de commercialisation de la production agricole. Le développement économique et social du Burkina Faso dépendra de la stabilité politique, de réformes économiques et de la situation en matière de sécurité dans le pays et dans la sous-région.

Principaux liens intersectoriels

19. *Pauvreté (objectif de développement durable [ODD] 1)*. Si la pauvreté est surtout rurale (avec un taux de 47 pour cent, contre 14 pour cent dans les zones urbaines), la pauvreté urbaine est en augmentation et le taux de pauvreté est plus élevé parmi les femmes (52 pour cent).
20. *Éducation (ODD 4)*. Les taux d'éducation enregistrés dans les zones rurales sont deux fois moins élevés que ceux qui le sont dans les zones urbaines, le taux de passage dans le cycle secondaire y est peu élevé et les programmes scolaires post-primaire se concentrent uniquement sur l'enseignement général, d'où un décalage par rapport aux besoins du marché du travail¹⁹.

¹⁵ Cinquante-deux pour cent des travailleurs agricoles sont des femmes.

¹⁶ Examen stratégique Faim zéro.

¹⁷ *Évaluation de la situation alimentaire des ménages en situation d'urgence (EFSA) au Burkina Faso en février-mars 2018*. Voir: <https://box.wfp.org/public.php?service=files&t=83f9485fa145bad58f800bd8d9e2fc06>.

¹⁸ Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016–2020; examen stratégique Faim zéro.

¹⁹ Banque africaine de développement. *Document de stratégie pays 2017–2021*. Voir: <https://www.afdb.org/fr/documents/document/burkina-faso-country-strategy-paper-2017-2021-98046/>.

21. *Chaîne d'approvisionnement (ODD 12)*. La consommation d'aliments produits localement est une priorité nationale, mais leur qualité demeure inégale, notamment pour ce qui est des produits frais.
22. *Problématique hommes-femmes (ODD 5)*. Bien que le score atteint récemment par le Burkina Faso à l'aune de l'indice d'inégalités de genre atteste une amélioration²⁰, les femmes demeurent victimes de discrimination en matière de mariage, d'autorité parentale, de succession et d'accès aux ressources productives, aux services financiers, à l'emploi, aux débouchés politiques et aux postes de direction.
23. *Environnement (ODD 13, 14 et 15)*. La dépendance à l'égard des ressources naturelles²¹, les pratiques agricoles non viables et le changement climatique ont de graves répercussions sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la pauvreté.
24. *Paix et sécurité (ODD 16)*. Les Burkinabés, en particulier les jeunes, sont exposés à des conflits intercommunautaires, au recrutement forcé, à l'exploitation et à des mauvais traitements.
25. Le présent plan stratégique de pays (PSP) contribuera principalement à la réalisation de l'ODD 2, mais aussi à celle de l'ODD 1 (pauvreté), de l'ODD 3 (santé), de l'ODD 4 (éducation), de l'ODD 5 (égalité entre les sexes), des ODD 12, 13, 14 et 15 (écologie et environnement) et de l'ODD 16 (paix et justice).

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

26. Un examen stratégique Faim zéro a permis de recenser un ensemble de problèmes d'ordre politique et programmatique susceptibles de compromettre l'accomplissement de l'ODD 2:
 - *Programmation en matière d'alimentation et de nutrition*: prise en main institutionnelle insuffisante des interventions en matière de développement et d'intégration des ODD; absence d'approches de programmation conjointe harmonisée et fragmentation de la coordination multisectorielle aux niveaux central et décentralisé; insuffisance de la couverture du filet de protection sociale et des dispositifs de protection sociale; manque de données susceptibles d'éclairer la programmation en matière d'aide alimentaire et de nutrition.
 - *Problèmes structurels*: accès limité à l'alimentation et persistance de la malnutrition parmi les groupes vulnérables; persistance de l'inégalité entre les sexes; médiocrité des systèmes d'approvisionnement, en corrélation avec d'importantes pertes de produits alimentaires.
 - *Mise en œuvre*: compétences limitées des pouvoirs publics et déficit de capacités (humaines et financières) considérable; restrictions financières, d'où des interventions de portée limitée; insuffisance et mauvaise intégration des mécanismes de gestion des connaissances; aggravation des problèmes liés à la sécurité dans les régions administratives du Nord et du Sahel.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

27. Les principales priorités du Gouvernement en matière de développement sont exposées dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) pour 2016-2020, qui s'articule sur trois grands axes: la réforme des institutions et la modernisation de

²⁰ Passé de 0,631 en 2014 à 0,615 en 2015.

²¹ Examen stratégique Faim zéro.

l'administration; le développement du capital humain²²; et le renforcement des secteurs porteurs pour l'économie et la création d'emplois²³. Les deux derniers axes sont étroitement liés à l'ODD 2.

28. Les autres plans et politiques sectoriels de développement en cours de mise en œuvre sont les suivants: politique nationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour 2013-2025 révisée; programme national de développement rural pour 2016-2020; plan national d'organisation et de coordination des secours d'urgence et des activités de réadaptation pour 2013-2018; plan stratégique multisectoriel pour la nutrition pour 2017-2020; politique nationale de protection sociale pour 2013-2023; politique nationale en faveur de l'égalité des sexes pour 2009-2019; politique à l'appui du secteur de l'éducation nationale pour 2014-2023; plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida pour 2016-2020; plan d'urgence pour la région du Sahel pour 2017-2020.
29. Lorsqu'il a défini en 2017 ses priorités en matière d'institutionnalisation, d'accélération de la mise en œuvre et d'appui aux politiques, le Gouvernement du Burkina Faso a indiqué qu'il se concentrerait sur les ODD 1, 2, 4, 5, 10 et 15.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

30. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) portant sur la période 2018-2020 s'articule sur quatre domaines d'action prioritaires: renforcer l'efficacité des institutions, assurer un accès équitable à la justice pour tous et promouvoir l'état de droit; renforcer la résilience de la population et instaurer les conditions nécessaires pour le développement de l'agriculture durable en vue de l'élimination de la faim et de la malnutrition; contribuer à l'élimination de la pauvreté multidimensionnelle; agir préventivement face aux risques climatiques et renforcer la préparation aux situations d'urgence.
31. Le Burkina Faso est l'un des pays où les Nations Unies mettent à l'essai la nouvelle approche de pérennisation de la paix afin de renforcer la stabilité et de prévenir les crises. Les interventions conjointes comprennent le plan d'urgence intégré pour la région du Sahel (Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel), le mouvement Renforcer la nutrition, les programmes axés sur la viabilité environnementale, ou encore l'action menée au titre de la période de transition de l'économie dans le cadre du Partenariat pour une action sur l'économie verte et du projet Switch Africa Green. En réponse, des stratégies et des programmes conformes aux priorités nationales ont été élaborés conjointement avec des organisations non gouvernementales (ONG), la société civile et le secteur privé.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

32. Le PAM est en activité au Burkina Faso depuis 1967, où il fournit en temps voulu une assistance humanitaire et une aide aux moyens d'existence. Ses interventions actuelles portent sur les repas scolaires, la prévention et le traitement de la malnutrition, le renforcement de la résilience, le renforcement des capacités des pouvoirs publics, le développement des marchés agricoles, l'appui aux technologies alimentaires et le soutien logistique.

²² Les priorités de ce deuxième axe comprennent l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes et des enfants; l'accès à une éducation de qualité pour tous; la promotion des activités de protection sociale; la lutte contre les inégalités sociales et l'inégalité entre les sexes.

²³ Ce troisième axe porte sur le renforcement des capacités nationales en matière de mobilisation et de gestion des ressources en eau; l'inversion de la tendance à la dégradation des ressources environnementales; le développement de ressources naturelles durables.

33. L'introduction de yaourts frais produits localement dans les repas scolaires, la planification participative communautaire et la constitution de groupes de soutien aux mères sur les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ont été bien accueillies par les pouvoirs publics, les partenaires et les communautés, ce qui permet d'envisager leur transposition à une plus grande échelle²⁴. Un examen de l'initiative consistant à servir des yaourts a confirmé qu'elle avait des retombées positives pour les unités de transformation du lait dirigées par des femmes, les éleveurs et les bénéficiaires, mais aussi en termes de renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs et d'augmentation des revenus, de confiance en soi accrue et d'accès aux services amélioré pour les femmes. Des données probantes ont montré que l'initiative avait pour effets de promouvoir l'économie locale, de renforcer les capacités des laboratoires nationaux de santé publique et d'accroître la disponibilité des vivres dans les zones à déficit vivrier²⁵.
34. Le PAM tire également parti de la solide réputation qu'il a acquise dans le pays, en raison de ses compétences et du rôle de chef de file qui est le sien en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Le PAM achète des produits alimentaires à de petits exploitants dans les régions où la production est excédentaire (dont 55 pour cent sont des femmes) afin d'accroître la disponibilité de ces produits dans les zones à déficit vivrier, ce qui a également pour effet d'appuyer le développement local.
35. Les enseignements tirés et les recommandations issues des évaluations centralisées et de portée mondiale des opérations du PAM ont été pris en compte dans la conception du présent PSP et orienteront sa mise en œuvre. D'après ces enseignements et recommandations, il convient:
- de continuer à assurer des interventions rapides en cas de crise et à appuyer l'autonomisation des réfugiés²⁶;
 - de continuer à appuyer le Gouvernement pour l'élaboration de cadres politiques et stratégiques, en particulier pour les mécanismes nationaux de protection sociale, et d'apporter des améliorations à l'approche adoptée par le Gouvernement pour renforcer la résilience²⁷;
 - de décrire clairement aux partenaires du PAM le rôle de premier plan qu'il joue au titre du renforcement des capacités nationales en matière d'aide humanitaire et de développement²⁸;
 - de transposer à une plus grande échelle l'appui nutritionnel apporté aux enfants des écoles primaires et aux personnes sous traitement antirétroviral, ainsi que la prévention et le traitement de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, les filles et les femmes enceintes et allaitantes²⁹;

²⁴ L'inclusion de yaourts dans les repas scolaires est régulièrement évoquée par le Gouvernement lors de manifestations officielles telles que la Journée africaine de l'alimentation scolaire. L'approche de planification participative communautaire est saluée pour le fait qu'elle renforce les capacités de gestion des ressources naturelles des instances nationales, des ONG locales et des communautés et parce qu'elle est réputée réduire l'émigration des jeunes des communautés ciblées.

²⁵ Évaluation de la mise en œuvre du projet pilote d'introduction du yaourt dans les cantines scolaires du Sahel, 2016. Voir <https://box.wfp.org/public.php?service=files&t=4dfc064c07d6d8582721718fd2588d6d>.

²⁶ Opération d'urgence régionale 200438 Assistance aux réfugiés et personnes déplacées internes touchés par l'insécurité au Mali (Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Niger) (juin 2012-décembre 2013) : évaluation d'opération.

²⁷ Synthèse régionale 2013–2017: Région Afrique de l'Ouest et centrale. Série d'évaluations d'opérations. OEVI/2017/009. Voir <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000023758/download/>.

²⁸ Évaluation de politiques: Politique du PAM en matière de renforcement des capacités: état d'avancement de la mise en œuvre (2009), rapport d'évaluation. OEVI/2015/028.

²⁹ Évaluation externe du programme de pays Burkina Faso 200163, avril 2014.

- de mettre en place des plans d'action en matière d'assistance conjointe et de renforcer les synergies avec les partenaires²⁹;
- de mettre l'accent sur les régions les plus vulnérables et d'affiner le ciblage des bénéficiaires³¹;
- d'améliorer les systèmes de surveillance et de gestion de l'information²⁹ et de lutter contre l'inégalité entre les sexes.

36. Il est également prévu dans le présent PSP qu'il soit procédé à une évaluation formative de la situation en matière d'égalité des sexes, à une analyse des conflits et à une évaluation des risques en matière de protection.

2.2 Potentialités pour le PAM

37. Sur la base de ces observations et conformément aux recommandations issues de l'examen stratégique Faim zéro, le PAM mettra l'accent sur trois grands domaines dans le cadre du présent plan stratégique: la préparation et la conduite des interventions d'urgence; le couplage action humanitaire-développement-paix dans le but d'apporter des solutions durables au problème de la faim; le renforcement des capacités nationales. En particulier, le PAM peut apporter une contribution significative aux titres suivants:

Programmation en matière d'alimentation et de nutrition

- Mettre en œuvre la couverture complémentaire Replica de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques et l'initiative en faveur de la résilience des communautés rurales (4R), pour aider les petits exploitants agricoles à gérer les risques climatiques;
- fournir une assistance alimentaire favorisant la transformation des relations hommes-femmes;
- promouvoir la consommation d'aliments enrichis de bonne qualité et nutritifs produits localement grâce à la mobilisation du secteur privé et à l'octroi de capacités supplémentaires aux entreprises de transformation alimentaire locales;
- promouvoir des partenariats opérationnels à l'appui de la réalisation de l'ODD 2 aux niveaux national, régional et mondial;
- appuyer la prise en main par le pays d'une initiative nationale de type Achats au service du progrès;

Dimension structurelle

- Renforcer les capacités des petits exploitants agricoles et améliorer leur accès aux marchés afin de favoriser le développement local;
- accroître la résilience des communautés vulnérables au moyen d'une planification participative et continue, axée sur les communautés, et mise au point conjointement avec les autres organismes ayant leur siège à Rome;
- renforcer le couplage action humanitaire-développement-paix conformément à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel;
- renforcer la capacité des communautés de faire face aux problèmes liés à l'environnement, à la protection et à l'autosuffisance;
- renforcer les programmes de protection sociale à dimension nutritionnelle, axés sur l'adaptation et sur la transformation des relations hommes-femmes qui sont exécutés sous l'autorité des pouvoirs publics;

Mise en œuvre

- Renforcer la chaîne d'approvisionnement nationale et accroître la disponibilité d'aliments de bonne qualité;
- renforcer les capacités nationales en matière d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage, de gestion des données, d'alerte rapide, de préparation et d'intervention en cas d'interventions d'urgence, ainsi que de gestion de la chaîne d'approvisionnement;
- renforcer la capacité des pouvoirs publics à mettre en œuvre la politique nationale de repas scolaires et améliorer et étendre les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale, notamment la transposition dans d'autres régions de l'initiative en cours consistant à servir des yaourts dans les écoles³⁰;
- fournir des services communs aux partenaires humanitaires et de développement qui travaillent dans des zones reculées et instables afin de renforcer le couplage action humanitaire-développement-paix;
- faire mieux appliquer le principe de responsabilité envers les populations touchées.

2.3 Réorientations stratégiques

38. Les ajustements stratégiques comprendront: le renforcement des synergies entre toutes les activités du PAM et la complémentarité avec les interventions des parties prenantes de manière à accroître la convergence programmatique et géographique; le passage des interventions d'urgence au relèvement et à la résilience à long terme, conformément à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et à la stratégie du PAM pour l'intensification de la résilience du Sahel³¹; le renforcement des capacités nationales et de la maîtrise des programmes par le pays; un appui à l'absorption progressive des bénéficiaires par les filets de sécurité nationaux. Cela sera favorisé par la participation à l'élaboration des politiques, des activités de sensibilisation, un appui technique, le transfert de connaissances et de technologies, la collecte de données probantes, des évaluations et des analyses de données.
39. Les changements opérés au niveau des programmes prendront les formes suivantes: un appui aux programmes de protection sociale inclusifs; l'accent mis sur des interventions à dimension nutritionnelle et favorisant la transformation des relations hommes-femmes, notamment au moyen d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements; l'application de l'approche à trois niveaux afin de mettre sur pied des interventions durables propices à la paix; l'appui à la production alimentaire, à la transformation et à l'enrichissement des aliments sur le plan local et l'élargissement des activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale; l'appui aux systèmes d'alerte rapide et à la préparation aux situations d'urgence; l'amélioration de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. L'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et les questions de protection seront intégrées dans le présent PSP, on prévoira la réalisation d'évaluations périodiques et exhaustives susceptibles d'éclairer la programmation et toutes les activités seront conformes aux normes environnementales et de protection en vigueur au PAM.

³⁰ En cours de discussion avec le Ministère de l'éducation.

³¹ Voir <http://www.g5sahel.org/index.php/17-actualite-internationale/1358-pour-la-resilience-des-populations-rurales-mission-du-g5-sahel-avec-la-fao-et-le-pam>

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

40. L'objectif du PAM pour les cinq prochaines années est de réorienter progressivement les ménages vulnérables les plus touchés qui bénéficient actuellement de l'assistance humanitaire inconditionnelle vers les filets de protection sociale et le renforcement de la résilience, tout en améliorant les capacités des pouvoirs publics. L'appui du PAM en faveur de l'amélioration des capacités nationales concernera notamment: la conception des politiques en matière d'alimentation scolaire, de sécurité alimentaire, de nutrition et de problématique hommes-femmes; la responsabilisation institutionnelle en vue d'un fonctionnement optimal du Conseil national de sécurité alimentaire (CNSA); la planification et le financement de la mise en œuvre de la feuille de route Faim zéro; les capacités des parties prenantes en matière de conception, d'exécution, de suivi et d'évaluation, ainsi que de capitalisation des programmes; et la participation des communautés, de la société civile et du secteur privé.
41. Conformément à son approche harmonisée en faveur du Sahel³², le PAM:
- *au titre de l'effet direct stratégique 1*, maintiendra les capacités d'intervention dans les situations de crise, notamment l'assistance aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux autres personnes touchées par des crises;
 - *au titre des effets directs stratégiques 2, 3 et 4*, appuiera les efforts nationaux visant à remédier aux causes immédiates et sous-jacentes de la vulnérabilité grâce à la prestation d'un ensemble intégré de mesures favorisant la résilience au bénéfice des populations burkinabées résidant dans les régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire et les chocs;
 - *au titre de l'effet direct stratégique 5*, renforcera les capacités nationales pour permettre la transition progressive de tous les programmes, outils et processus et le transfert graduel des responsabilités connexes aux pouvoirs publics; et
 - *au titre de l'effet direct stratégique 6*, assurera des services communs dans divers domaines, notamment la logistique et les technologies de l'information et des communications.
42. Dans le cadre de la stratégie du PAM pour l'intensification de la résilience du Sahel, le PAM conduira un ensemble d'activités multisectorielles visant à changer les vies et ciblant les communautés et les ménages pendant trois ou cinq ans. Des domaines de convergence seront définis en collaboration avec le Gouvernement et d'autres partenaires, notamment les autres organismes ayant leur siège à Rome, afin d'optimiser l'impact.
43. Une attention particulière sera accordée à la prévention et à l'atténuation des conflits (en apaisant les tensions entre agriculteurs et éleveurs et entre réfugiés et communautés d'accueil et en traitant les problèmes liés aux régimes fonciers, notamment en ce qui concerne les femmes et les jeunes) afin de renforcer la cohésion sociale et de garantir l'application du principe consistant à "ne pas nuire".

³² Voir <https://box.wfp.org/public.php?service=files&t=91cf95b989be49ee4aceb5ba0423e1a4>

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par des crises dans les zones ciblées, notamment les réfugiés, les personnes déplacées et les communautés d'accueil, sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les crises

44. Le PAM continuera de fournir en temps utile aux populations touchées par une crise une assistance humanitaire intégrée tenant compte des questions de protection, et d'être attentif aux besoins spécifiques des hommes, des femmes, des garçons et des filles. Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements seront intégrées dans toutes les interventions afin de créer dans le cadre de celles-ci un environnement propice à l'amélioration des pratiques à dimension nutritionnelle. Cet effet direct tient compte des lacunes identifiées lors de l'examen stratégique Faim zéro, en particulier celles qui ont trait à la mise en œuvre et à la programmation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Domaines d'action privilégiés

45. Cet effet direct stratégique est centré sur les interventions en cas de crise.

Produits escomptés

46. Six produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les réfugiés touchés par des crises (niveau 1) reçoivent des vivres, des produits nutritifs, des repas scolaires, des transferts de type monétaire et des produits non alimentaires, en temps voulu et en quantité et de qualité suffisantes pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.
- Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) ou pour la formation, assortie de conditions, de manière à satisfaire leurs besoins alimentaires tout en améliorant leurs moyens d'existence.
- Les personnes déplacées et les communautés d'accueil touchées par des crises (niveau 1) reçoivent des vivres, des produits nutritifs, des transferts de type monétaire et des produits non alimentaires, en temps voulu et en quantité et de qualité suffisantes pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.
- Les bénéficiaires touchés par des crises (niveau 1) sont ciblés par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, dans le but d'améliorer les pratiques nutritionnelles (résultat stratégique 2).
- Les enfants et les filles et les femmes enceintes et allaitantes touchés par des crises (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés destinés à prévenir et à traiter la malnutrition aiguë modérée (résultat stratégique 2).
- Les populations ciblées (niveau 2) touchées par des chocs climatiques et d'autres perturbations bénéficient du renforcement de la capacité des partenaires coopérants à assurer un accès sûr et suffisant à l'alimentation.

Activités essentielles

Activité 1: Mettre en place un programme d'assistance intégré, comprenant une assistance alimentaire (assortie ou non de conditions), des repas scolaires et la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés³³, à l'intention des réfugiés, des personnes déplacées, des populations d'accueil, des enfants, et des filles et des femmes enceintes et allaitantes touchés par des chocs climatiques, des conflits et d'autres perturbations

47. Le PAM continuera de sauver des vies et de protéger les moyens d'existence au bénéfice de 21 000 réfugiés maliens résidant dans les camps de Goudebou et de Mentao, où 75 pour cent des habitants dépendent de l'assistance alimentaire du PAM³⁴. Par ailleurs, 10 000 personnes déplacées supplémentaires et quelque 6 430 personnes recevront une assistance pour faire face à l'insécurité, aux épisodes de sécheresse récurrents et aux inondations.
48. Des moyens de production, tels que les aménagements de gestion de la terre et de l'eau et les installations d'entreposage, seront créés ou remis en état à l'aide de pratiques respectueuses de l'environnement de manière à accroître les rendements de la production, et de contribuer ainsi à l'amélioration de la situation sociale et économique. Le transfert de connaissances avec la participation équitable des hommes et des femmes contribuera également à améliorer la cohésion sociale entre les différentes communautés.
49. Afin d'améliorer les effets directs liés à la nutrition et à la problématique hommes-femmes, des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements seront intégrées dans toutes les interventions, l'accent étant mis sur les filles et les femmes enceintes et allaitantes, les hommes, les soignants et les chefs religieux, coutumiers et traditionnels. Le PAM continuera de promouvoir l'autosuffisance et l'autonomisation des femmes et d'atténuer les risques relatifs à la protection liés à l'insécurité alimentaire.
50. Des partenariats stratégiques et inclusifs avec la Commission nationale pour les réfugiés (CONAREF), le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR), le CNSA, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), les prestataires de services financiers et les partenaires coopérants permettront d'offrir une assistance intégrée et coordonnée aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux autres personnes touchées par des crises.
51. Un passage progressif aux approches privilégiant l'autosuffisance sera opéré dès l'adoption de la stratégie conjointe PAM/HCR/CONAREF 2018 pour l'autosuffisance des réfugiés et la résilience des communautés d'accueil (actuellement en cours d'élaboration). L'objectif est d'assurer rapidement l'autonomie des réfugiés les moins vulnérables en leur offrant des débouchés économiques mis en place avec le Gouvernement et d'autres partenaires clés selon l'approche de planification participative communautaire et en lien avec des plans de développement local. Les communautés d'accueil seront au cœur du processus décisionnel et seront associées aux activités tout au long de la mise en œuvre. Pour les réfugiés les plus vulnérables, l'autonomisation économique et celle des moyens d'existence se fera de manière plus progressive au fil du cycle de vie du PSP, le but étant de mettre fin à l'assistance directe d'ici à l'achèvement du PSP en 2023.

³³ Les activités de repas scolaires et de prévention et de traitement de la malnutrition seront planifiées et mises en œuvre parallèlement aux activités de même nature relevant des effets directs stratégiques 2 et 3, de manière à assurer la qualité et la viabilité des programmes.

³⁴ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2016. *Socioeconomic survey*.

Effet direct stratégique 2: Les populations en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées, notamment les enfants d'âge scolaire, ont accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante tout au long de l'année

52. Le mécanisme national de protection sociale actuel est intégré dans le PNDES, placé sous la houlette du Premier ministre. Ce mécanisme vise à amplifier la couverture géographique et l'impact des transferts de vivres, des transferts de type monétaire et de l'appui nutritionnel fournis aux populations vulnérables. Confronté à l'insuffisance des capacités nationales et à des difficultés de ciblage, le Gouvernement souhaite bénéficier de l'appui du PAM pour procéder à l'inclusion des personnes vulnérables des zones périurbaines dans son programme. Les groupes spécifiques que le PAM devra cibler sont notamment, d'une part, les adolescentes et, d'autre part, les personnes handicapées.
53. Au titre de cet effet direct, le PAM fournira également une assistance alimentaire assortie de conditions sous la forme de repas scolaires, notamment des rations à emporter pour les filles, de manière à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à promouvoir l'assiduité scolaire. Cela contribuera à réduire la prévalence du mariage des filles et le risque d'enrôlement forcé des jeunes garçons par des groupes armés, en particulier dans les régions administratives du Nord et du Sahel.

Domaines d'action privilégiés

54. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

55. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants scolarisés (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des repas nutritifs qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et favorisent l'assiduité scolaire.
 - Les bénéficiaires ciblés du registre unique, notamment ceux qui vivent dans les zones périurbaines et les personnes handicapées (niveau 1), bénéficient en temps voulu et en quantité suffisante de transferts de type monétaire qui leur permettent de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
 - Les adolescentes des ménages vulnérables bénéficiant des programmes de filets de protection sociale, notamment dans les zones périurbaines, suivent une formation professionnelle et reçoivent des messages au titre d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui ciblent les filles et les garçons (niveau 2), afin de renforcer l'autosuffisance.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir des repas scolaires aux enfants vulnérables pendant les années d'enseignement primaire, notamment des rations à emporter pour les filles

56. Le PAM continuera de renforcer les capacités des pouvoirs publics aux niveaux national et décentralisé afin d'améliorer les résultats et l'efficacité de la gestion du programme national décentralisé de repas scolaires.
57. Quelque 84 700 bénéficiaires³⁵ recevront également des repas scolaires pendant neuf mois dans les provinces sahéniennes de Soum et de Séno, la région la plus exposée à l'insécurité alimentaire. Cette région se caractérise par de faibles taux de fréquentation scolaire et une aggravation des problèmes de sécurité.

³⁵ En 2017, 3 870 000 enfants d'âge scolaire ont été enregistrés dans l'ensemble du pays.

58. Le Gouvernement et Catholic Relief Services fournissent des repas scolaires dans les autres provinces (41 provinces et 2 provinces, respectivement)³⁶. Le Gouvernement utilise des modalités décentralisées et transfère 35 millions de dollars par an dans le cadre de son programme de repas scolaires³⁷, tandis que l'assistance du PAM comporte une composante en nature dont la valeur correspond à 5 millions de dollars par an. Les interventions du PAM permettront de promouvoir la scolarisation et l'assiduité scolaire et d'appuyer l'éducation des filles et de réduire les risques de mariage précoce en prévoyant des rations à emporter pour les filles durant les deux dernières années de l'école primaire. Les repas scolaires permettront également d'appuyer la sécurité alimentaire des ménages et de réduire la malnutrition et les carences en micronutriments, tout en atténuant les risques d'enrôlement des garçons par des groupes armés.
59. L'activité 2 contribuera au déploiement du programme national de repas scolaires. Elle comprendra une solide composante privilégiant la production locale: dans la mesure du possible, les activités de repas scolaires reposeront sur les chaînes d'approvisionnement locales en produits alimentaires nutritifs et seront appuyées par le renforcement des capacités nationales en matière d'efficacité des achats locaux, de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, d'entreposage et de logistique (au titre de l'activité 4); l'appui en faveur des moyens d'existence des petits agriculteurs et des pasteurs (au titre de l'activité 5) et l'amélioration des capacités locales des comités scolaires, des enseignants et des fonctionnaires. La continuité et l'élargissement des activités seront subordonnés à la conception et à l'application de procédures normalisées par le Ministère de l'éducation, et aux contributions financières, humaines et techniques des pouvoirs publics à ce programme.
60. Afin de remplacer le SuperCereal importé dans certaines écoles, le PAM distribuera de la farine nutritive ou du yaourt produits localement, dont les effets positifs durables sur le développement local ont été démontrés. Le projet mené par le PAM pour favoriser la consommation de yaourt au Sahel s'est avéré constituer un modèle de système alimentaire durable car il permet d'appuyer l'économie locale et de lutter contre la pauvreté des femmes rurales tout en contribuant à la parité filles-garçons dans les écoles recevant une assistance. Le projet a stimulé les chaînes de valeur locales et pourrait entraîner une amélioration de la qualité du yaourt produit par les transformateurs de lait. Toutefois, en dépit de son potentiel, le manque de moyens financiers et les problèmes de sécurité survenus récemment dans la région sahélienne ont compromis l'élargissement du projet à d'autres provinces.

Activité 3: Fournir une assistance sous la forme de transferts de type monétaire aux bénéficiaires ciblés par les filets de protection sociale publics, notamment le renforcement des capacités destiné aux adolescentes

61. Dans le cadre d'un projet pilote de filet de sécurité dans les zones périurbaines, les bénéficiaires recevront des transferts de type monétaire et seront ensuite progressivement réorientés vers des projets appuyés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui visent l'autosuffisance. Il en résultera un renforcement de la résilience et des capacités productives. **L'objectif du PAM est de contribuer à l'élaboration et à l'utilisation efficace d'un registre unique, qui n'en est encore qu'au tout début de la conception, dans le cadre de son partenariat actif destiné à assurer la complémentarité des interventions et à accroître l'impact. Un registre unique permettra de gérer efficacement les bénéficiaires, de coordonner l'appui fourni par tous les partenaires aux bénéficiaires et de verser rapidement les**

³⁶ Le Gouvernement et Catholic Relief Services fournissent des repas scolaires à environ 2 824 833 et 203 073 bénéficiaires, respectivement.

³⁷ PNDES et rapports de la Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives, 2017.

prestations d'assistance sociale. Le PAM, les pouvoirs publics et leurs partenaires utiliseront la plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) pour enregistrer les participants et alimenter le registre unique national. Les zones ciblées comprendront les quartiers périurbains de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, où la population vulnérable est en augmentation et rarement autosuffisante. La mise en œuvre de cette activité sera coordonnée par les pouvoirs publics et l'activité sera intégrée dans le filet de sécurité nationale. Les transferts seront alignés sur les rations prévues par les pouvoirs publics.

62. Au sein du groupe des bénéficiaires, une attention particulière sera accordée aux personnes handicapées, car elles enregistrent un faible taux d'emploi et sont actuellement exclues du registre unique. Les adolescentes bénéficieront d'un encadrement et seront ciblées par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, suivront une formation technique et recevront des trousseaux de matériel, de manière à accéder plus facilement à des activités qui génèrent des revenus et favorisent l'autosuffisance. Cela permettra d'éviter le recours aux stratégies de survie préjudiciables, comme le mariage précoce, les comportements sexuels à risque et les violences sexistes. Le PAM élargira également le programme de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, actuellement exécuté sous l'autorité du Gouvernement.

Effet direct stratégique 3: Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones ciblées, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les patients qui suivent des thérapies antirétrovirales ont vu leur état nutritionnel s'améliorer tout au long de l'année

63. Le PAM mettra en œuvre des interventions intégrées axées sur la nutrition et des interventions intégrées à dimension nutritionnelle pour appuyer les efforts nationaux visant à s'attaquer aux causes profondes de la malnutrition. Ces interventions consisteront en un appui direct fourni sous les formes suivantes: produits alimentaires spécialisés ou bons d'achat, activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, développement des connaissances, diffusion des bonnes pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, promotion de la nutrition maternelle et amélioration de la chaîne d'approvisionnement locale en aliments nutritifs – notamment enrichissement des aliments au niveau local, assurance qualité et sécurité sanitaire des aliments. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les personnes sous traitement antirétroviral en seront les principaux bénéficiaires.

Domaines d'action privilégiés

64. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

65. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblées (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui contribuent à prévenir la malnutrition aiguë modérée.
 - Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) profitent d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui améliorent les pratiques nutritionnelles et contribuent à prévenir la malnutrition.
 - Les enfants de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblées (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de traiter la malnutrition aiguë modérée.
 - Les personnes sous traitement antirétroviral souffrant de malnutrition ciblées (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en quantité et de qualité

suffisantes qui permettent de traiter la malnutrition aiguë modérée et favorisent la bonne observance du traitement.

Activités essentielles

Activité 4: Appuyer les bénéficiaires grâce à la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et à la conduite de programmes intégrés (notamment des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements) pour traiter la malnutrition aiguë et prévenir le retard de croissance

66. Des aliments nutritifs spécialisés pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée seront fournis conformément à un protocole national de 2015 relatif à la gestion de la malnutrition aiguë. En raison de la pénurie récurrente de produits de traitement de la malnutrition aiguë modérée, le PAM appuiera les producteurs et les transformateurs alimentaires locaux, en particulier les femmes, dans le cadre d'un projet relatif aux technologies alimentaires. De cette manière, il stimulera le développement local et favorisera la production locale d'un mélange de farine enrichi de bonne qualité conforme aux normes internationales³⁸.
67. La consommation des aliments nutritifs enrichis produits localement pour les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes (répertoriés grâce à l'approche d'analyse de l'économie des ménages) sera encouragée par une campagne de communication visant à faire évoluer la société et les comportements. Le PAM encouragera l'offre de produits prémélangés non taxés (mélange de vitamines et minéraux) afin que les unités de transformation alimentaire puissent proposer des prix abordables aux ménages vulnérables. Les services communautaires seront mis à contribution pour promouvoir et améliorer la pratique de l'allaitement avec, en complément, des services liés à l'eau et à l'assainissement et une éducation concernant l'hygiène, l'agriculture et la nutrition. Des initiatives comme les groupes de soutien aux mères sur les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant faciliteront la prise en main de ces activités par les communautés et la conduite d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes.
68. La prévention du retard de croissance passera par des activités de renforcement de la résilience et des interventions à dimension nutritionnelle et spécifiquement axées sur la nutrition, ainsi que par la protection sociale, l'éducation et les initiatives visant l'autonomisation des femmes. Les personnes sous traitement antirétroviral souffrant de malnutrition recevront un soutien nutritionnel afin d'améliorer leur observance du protocole de traitement et de renforcer les résultats de celui-ci.
69. L'appui du PAM au programme de nutrition au titre de l'effet direct stratégique 3 sera intégré dans les effets directs stratégiques 1, 2, 4 et 5, avec la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés aux bénéficiaires de l'activité 1 et avec la mise en place d'activités à dimension nutritionnelle dans le cadre d'une communication visant à faire évoluer la société et les comportements, à l'intention des bénéficiaires ciblés par les activités 1 (réfugiés, personnes déplacées et populations d'accueil touchés par des chocs climatiques), 2 (parties prenantes de l'éducation), 3 (adolescentes issues de ménages vulnérables bénéficiant des programmes de filets de protection sociale), 5 (petits exploitants agricoles, en particulier les femmes) et 6 (acteurs de la chaîne d'approvisionnement).
70. En collaboration avec l'UNICEF, la FAO, l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres partenaires, le PAM continuera de fournir une assistance technique et matérielle au Ministère de la santé et à d'autres prestataires de services de santé, à améliorer les interventions à dimension nutritionnelle et à assurer des activités de plaidoyer en faveur de la nutrition pour appuyer les politiques et la programmation nationales.

³⁸ Promotion des jardins potagers prenant en compte la question de la nutrition, d'une filière de produits forestiers hautement nutritifs et des petites exploitations, à l'appui de l'amélioration de la consommation des ménages.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2023, les petits exploitants agricoles et les communautés des zones ciblées, notamment ceux qui sont touchés par des chocs climatiques récurrents, disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires durables

71. Le PAM aidera les populations à renforcer la résilience des systèmes alimentaires dont elles dépendent, au moyen de la création d'infrastructures et d'actifs productifs ou de leur remise en état. Il convient de renforcer les capacités relatives aux moyens d'existence afin que les populations puissent faire face aux chocs récurrents, s'y adapter et s'en relever. Le PAM contribuera à réduire les importantes pertes après récolte dans l'ensemble de la chaîne de valeur, en facilitant l'accès des petits exploitants aux marchés, en prévenant la migration et l'exode rural dans les zones touchées par l'insécurité et en réduisant les inégalités, qui touchent particulièrement les femmes, dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès. Les interventions adopteront l'approche à trois niveaux et seront déterminées par la complémentarité et par la convergence des partenariats, sous la direction générale du Gouvernement.

Domaines d'action privilégiés

72. Cet effet direct stratégique est centré sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

73. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les populations vulnérables ciblées (niveau 1) reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire pour la création d'actifs qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats.
- Les populations ciblées (niveau 2) bénéficient d'actifs créés ou remis en état et d'autres interventions visant à appuyer les moyens d'existence qui améliorent leur résilience face aux chocs naturels et leur adaptation au changement climatique.
- Les petits exploitants agricoles (niveau 2) accèdent plus facilement aux technologies de production innovantes, aux pratiques optimales, aux marchés structurés et aux services favorables aux petits exploitants, qui contribuent à renforcer leur rôle au sein de la chaîne de valeur, notamment en ce qui concerne l'alimentation scolaire utilisant la production locale.
- Les acteurs de la chaîne de valeur, en particulier dans le secteur privé (niveau 2), bénéficient d'un environnement propice renforcé qui consolide l'économie locale.

Activités essentielles

Activité 5: Aider les groupes ciblés, grâce à la création d'actifs et de moyens d'existence, au développement de chaînes de valeur tenant compte de la problématique hommes-femmes et de la nutrition, à des dispositifs d'assurance climatique et à des techniques et pratiques de production innovantes

74. L'ensemble de mesures du PAM à l'appui de la résilience est fondé sur le principe de la convergence géographique, en vertu duquel les partenaires de l'assistance humanitaire, selon que de besoin, déploient leurs différentes activités au même endroit et tirent parti de leurs avantages comparatifs et coordonnent les activités de manière à renforcer leur efficacité. Ce principe est conforme à l'objectif stratégique 3 du PNDES, qui met l'accent sur le développement d'une agriculture productive et résiliente, contribuant à prévenir la dégradation de l'environnement et à assurer la gestion durable des ressources naturelles.

75. L'approche à trois niveaux garantira un bon ciblage des bénéficiaires, éclairera la conception des interventions et favorisera l'appropriation et la viabilité des interventions.

76. Les activités 3A appuieront les moyens d'existence grâce à la régénération des terres, à la gestion de l'eau, à l'amélioration des installations d'entreposage et à la remise en état des routes. Elles permettront de réduire les effets des catastrophes et les pertes après récolte tout en facilitant l'accès aux techniques de production innovantes. Les activités 3A tiendront compte de la nutrition et seront intégrées dans d'autres programmes de filets de sécurité, notamment les dispositifs d'assurance climatique.
77. Les personnes sous traitement antirétroviral qui n'ont plus besoin de l'assistance nutritionnelle fournie par le PAM pourraient se voir proposer des activités génératrices de revenus dans le cadre des activités 3A relevant de l'activité 4, pour parvenir à l'autosuffisance et éviter de retomber dans la malnutrition. Les revenus issus des activités 3A pourraient être utilisés pour souscrire des assurances climatiques.
78. Dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès, et une attention particulière étant accordée à la promotion de l'autonomisation des femmes, le PAM continuera, en collaboration avec la FAO, à renforcer la production des petits exploitants agricoles et leur accès aux marchés et à favoriser le développement de chaînes de valeur agricoles durables, en rattachant celles-ci à l'alimentation scolaire utilisant la production locale et aux chaînes d'approvisionnement en produits nutritifs. En outre, le PAM collaborera de plus en plus fréquemment avec le secteur privé afin de diversifier les débouchés commerciaux.
- 79. Le En matière d'assurance, le PAM appuiera les dispositifs d'assurance climatique, comme l'Initiative 4R et optera pour la couverture Replica de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, de manière à encourager le transfert des risques et des coûts des chocs majeurs aux marchés des assurances privées, à l'intention des petits exploitants agricoles regroupés dans. Par ailleurs, dans le cadre de l'Initiative 4R, le PAM recourra à l'assurance climatique par le biais des organisations d'agriculteurs paysannes pour aider les petits producteurs à renforcer leur aptitude à faire face aux chocs climatiques. Ces activités de microassurance seront conduites dans le cadre du programme du PAM axé sur la résilience et seront source d'apprentissage aussi bien pour les agriculteurs que pour les partenaires. Le système tiendra compte des conditions agroclimatiques locales et des capacités des petits producteurs. Cette activité du PAM sera en cohérence avec les actions d'assurance agricole menées par les pouvoirs publics. Non seulement elle profitera aux bénéficiaires, mais elle sera également une source d'enseignements et de renforcement des capacités pour le Ministère de l'agriculture qui élabore son programme d'assurance à plus grande échelle.**
- 80. L'assurance climatique s'inscrira dans le cadre du programme 4R. Par le biais de ce programme, le PAM élaborera et expérimentera un modèle de gestion de divers risques: risques climatiques et financiers; risques liés à la qualité des produits et aux pertes après récolte; risques liés à la commercialisation; et risques posés par d'autres facteurs susceptibles d'être à l'origine d'une mauvaise production.**
- ~~79.81.~~ Les activités 3A et les dispositifs d'assurance climatique seront intégrés aux activités visant à améliorer l'accès aux marchés grâce à l'initiative Achats au service du progrès, afin d'aider les populations vulnérables à créer des actifs, à les protéger et à les valoriser. ~~Le PAM mènera~~ **La viabilité du dispositif dépend de la capacité des producteurs à rembourser leurs primes d'assurance. Pour les y aider, une étude sera réalisée de la faisabilité concernant les dispositifs d'assurance climatique qui sera fondée sur un système de subvention aux primes, les subventions étant subordonnées à l'adoption de technologies agricoles et après récolte. Les souscripteurs bénéficieront d'un ensemble de mesures de renforcement des capacités visant à accroître l'investissement dans le secteur agroalimentaire au moyen du crédit et de la commercialisation. Les agriculteurs s'acquitteront du subventionnement** des primes d'assurance en travaillant à des activités

de création d'actifs, et le paiement en espèces de la prime sera introduit progressivement à mesure que ~~pour~~ les agriculteurs dégageront assez **qui adoptent des techniques améliorées et de bonnes pratiques de production et de gestion de la qualité des produits et des pertes après récolte. Les primes pourront être perçues sur les bénéfices nets que les groupes de petits producteurs tirent de leurs opérations de commercialisation. À long terme, l'adoption de technologies et de bonnes pratiques et la commercialisation groupée aboutiront à une hausse des revenus pour pouvoir l'effectuer qui pourra permettre de financer les primes d'assurance sans subventions.**

80.82. Le PAM fournira un appui technique et financier à mesure que les pouvoirs publics reprendront la responsabilité de l'initiative Achats au service du progrès. On accordera une attention particulière à la promotion des achats institutionnels locaux auprès des organisations d'agriculteurs, en intégrant la question de la manutention après récolte dans la politique agricole nationale, en renforçant les laboratoires nationaux et le système de récépissés d'entrepôt et en assurant l'autonomisation des femmes. Le PAM reliera de plus en plus solidement les organisations d'agriculteurs à des marchés structurés, notamment à d'autres acheteurs soucieux de la qualité, comme la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS), les transformateurs et les négociants, afin que les organisations d'agriculteurs ne dépendent pas des achats du PAM. Dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès, le PAM contribuera également à la structuration des organisations d'agriculteurs, à l'amélioration de la production alimentaire locale, à la réduction des pertes après récolte, à la promotion de la participation et de la responsabilisation des femmes et à l'amélioration de la disponibilité d'informations sur les prix des denrées alimentaires. Ainsi, il contribuera à améliorer la disponibilité alimentaire sur le plan local et à réduire les importations, conformément aux priorités du Gouvernement.

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2023, les institutions nationales disposent de capacités renforcées pour gérer des systèmes réactifs face aux chocs et tenant compte de la problématique hommes-femmes, ainsi que des programmes et des politiques à l'appui de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale

81.83. En renforçant les capacités nationales et infranationales, le PAM appuiera la mise en œuvre d'un système de planification des interventions à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui, tout en étant permanent et réactif aux chocs, en revêtant une dimension nutritionnelle et en favorisant la transformation des relations hommes-femmes, intégrera le dispositif public de protection sociale. Afin de promouvoir la convergence géographique, le PAM s'attachera à améliorer les mécanismes de coordination et à contribuer à la mise en œuvre du registre unique de bénéficiaires, ce qui favorisera la consolidation des interventions des pouvoirs publics, des instances des Nations Unies et de la société civile.

Domaines d'action privilégiés

82.84. Cet effet stratégique est centré sur les causes profondes.

Produits escomptés

83.85. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les populations en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel (niveau 2) bénéficient de systèmes renforcés de protection sociale adaptative et de réduction des risques climatiques et de catastrophe tenant compte de la problématique hommes-femmes et gérés par les pouvoirs publics et leurs partenaires, ainsi que de mécanismes de gestion de la chaîne d'approvisionnement qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire (niveau 2) bénéficient de l'élaboration et de la mise en œuvre renforcées des politiques de lutte contre la faim et

de la participation du secteur privé, notamment en ce qui concerne l'enrichissement des aliments, qui contribuent à améliorer leur état nutritionnel et leurs revenus.

Activités essentielles

Activité 6: Fournir un appui au renforcement des capacités des institutions nationales et des partenaires concernant les aspects suivants: interventions d'urgence, systèmes d'alerte rapide, chaîne d'approvisionnement (notamment enrichissement des produits alimentaires), initiative nationale Achats au service du progrès, assurances climatiques et collecte et gestion de données relatives au filet de protection sociale tenant compte de la nutrition

- 84.86.** Le PAM œuvrera avec les pouvoirs publics pour renforcer le rôle de chef de file et les capacités de ces derniers en matière d'interventions à l'appui d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable, et épaulera notamment la coordination d'interventions multi-sectorielles et l'institutionnalisation et l'examen de plans et stratégies nationaux, ainsi que la formation et la gestion des connaissances. Il appuiera la mise en place d'un système national de suivi et d'évaluation et la conduite d'actions de plaidoyer fondées sur des données probantes, tout en veillant à l'intégration d'une perspective sexospécifique dans chaque initiative.
- 85.87.** Le PAM continuera d'apporter son soutien au Secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale en contribuant à la gestion d'une base de données des bénéficiaires commune gérée par les pouvoirs publics. L'appui se fera sous la forme d'une assistance technique et d'une contribution concernant les méthodes de ciblage, au moyen du système SCOPE du PAM, de la collecte de données, du suivi des informations et de la gestion du registre unique.
- 86.88.** Les systèmes d'alerte rapide seront renforcés grâce à une formation qualitative, des activités de suivi et la fourniture d'outils, à l'intention des entités publiques, de manière à favoriser l'efficacité des interventions de gestion des risques de catastrophe.
- 87.89.** Le PAM travaillera en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques et la Société nationale d'assurances et de réassurances à la mise en place d'un dispositif national d'assurance climatique. Le PAM renforcera sa coopération avec le CONASUR concernant la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, et les interventions "intelligentes face au climat"; avec le CNSA, afin de soutenir la coordination, les politiques et la mise en œuvre; avec la Direction générale de la promotion de l'économie rurale et avec la Direction du développement des marchés des produits agricoles, dans le but d'encourager l'appropriation nationale, l'élargissement d'une initiative nationale Achats au service du progrès et la mise au point de dispositifs d'assurance climatique innovants; avec la SONAGESS s'agissant des réserves alimentaires stratégiques et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement; avec le Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille, afin d'appuyer les interventions favorisant la transformation des relations hommes-femmes; avec le Ministère de la santé, en vue de concrétiser la stratégie multisectorielle pour 2017–2020 relative à la nutrition et de mettre en œuvre l'initiative innovante SOLVE³⁹; et avec le Ministère de l'éducation, pour institutionnaliser la politique nationale en matière de nutrition et de repas scolaires, notamment une composante d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
- 88.90.** Le PAM fournira un appui technique et financier aux pouvoirs publics et encouragera l'appropriation nationale de l'initiative Achats au service du progrès. Les activités de renforcement des capacités de la chaîne d'approvisionnement en produits alimentaires et

³⁹ L'initiative mondiale pour l'optimisation de l'approvisionnement grâce à la logistique, à la visibilité et à l'évolutivité (SOLVE) vise à renforcer les capacités de la chaîne d'approvisionnement en produits sanitaires (ODD 17) s'agissant de déterminer les lacunes et les possibilités.

non alimentaires mettront l'accent sur la préparation, la rationalisation, la logistique et la mise en œuvre dans le domaine des achats. Une attention particulière sera accordée aux problèmes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments, notamment en ce qui concerne les produits frais destinés à l'alimentation scolaire (par exemple, dans le cadre de l'initiative relative à la consommation de yaourt) et les farines enrichies localement.

Effet direct stratégique 6: Les partenaires humanitaires et de développement tirent profit de la mise en place de services communs, qui leur permettent désormais d'accéder aux zones ciblées et d'y mener des activités tout au long de l'année

89.91. Le PAM continuera d'amplifier au profit des partenaires humanitaires et de développement son appui concernant la chaîne d'approvisionnement et les technologies de l'information et des communications, afin de permettre un accès rapide aux régions ciblées en cas de crise.

Domaines d'action privilégiés

90.92. Cet effet direct est centré sur les interventions en cas de crise.

Produits escomptés

91.93. Un produit permettra d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les communautés touchées par des crises (niveau 2) tirent parti des services communs fournis aux partenaires humanitaires et de développement, qui permettent de recevoir une assistance efficace en temps voulu.

Activités essentielles

Activité 7: Mettre en place des technologies de l'information et des communications, des services logistiques et d'autres formes d'appui à l'intention des partenaires, selon que de besoin

92.94. Dans un contexte de crise humanitaire, l'accès rapide et à moindre coût à des services communs est essentiel pour les opérations. Les bénéficiaires directs seront les institutions publiques et les partenaires humanitaires et de développement, en particulier ceux qui voyagent et opèrent dans les zones touchées par l'instabilité et l'insécurité et dans les régions isolées. Les services communs seront fournis sur la base du recouvrement intégral des coûts. Ils sont susceptibles de porter sur les technologies de l'information et des communications, les achats, les transports routiers, l'entreposage et la gestion des entrepôts. Le PAM appuiera le CONASUR et renforcera sa collaboration avec d'autres institutions publiques, les organismes des Nations Unies et divers partenaires.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

93.95. Le PAM utilisera le présent PSP pour jeter les bases des futurs PSP, dont les éléments seront les suivants: bonnes pratiques fondées sur des activités multi-sectorielles menées dans des régions géographiques spécifiques, avec l'objectif de réduire les vulnérabilités et les besoins à long terme; base de données probantes sur l'importance de la problématique hommes-femmes pour la sécurité alimentaire et la nutrition, afin que les interventions soient de plus en plus adaptées en vue de répondre spécifiquement aux besoins particuliers des femmes, des hommes, des filles et des garçons; et résultats collectifs qui soient adoptés par les pouvoirs publics et la communauté d'aide humanitaire et de développement et que les pouvoirs publics puissent progressivement gérer quand ils mènent des interventions en cas de crise et des actions de développement visant à éliminer la faim.

94.96. Les plans de transition et de transfert des responsabilités seront élaborés pour chaque activité et seront mis en œuvre avec les pouvoirs publics, les communautés et d'autres partenaires, en particulier les institutions ayant leur siège à Rome. Le PAM favorisera le renforcement des capacités aux niveaux national, local et communautaire, en se fondant sur les enseignements tirés des interventions passées et sur les besoins existants. Compte

tenu des capacités nationales limitées, des difficultés de financement et de l'augmentation des problèmes de sécurité, la transition des activités du PAM et le transfert des responsabilités connexes progressifs seront effectués graduellement au cours de la période couverte par le PSP. Le PAM continuera de démontrer l'impact et la pertinence des interventions innovantes dans le cadre de projets pilotes.

95.97. Au titre de ses interventions en cas de crise et sous réserve des problèmes de sécurité existants et des dispositions des politiques nationales, le PAM s'attachera à favoriser l'insertion des réfugiés dans les communautés locales à leur retour.

96.98. Forts des améliorations en matière de renforcement des capacités, concertation sur les politiques et interventions axées sur la résilience, permises par une plus grande convergence géographique, les pouvoirs publics et les communautés locales seront en mesure de mettre en œuvre des programmes à l'appui de la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'ici à 2030. La transition des activités du PAM et le transfert des activités connexes se feront graduellement, en commençant par des activités telles que les repas scolaires et l'initiative Achats au service du progrès.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

97.99. Le PSP atteindra environ 1 718 000 bénéficiaires directs, avec un chevauchement de 5 pour cent correspondant aux bénéficiaires concernés par une assistance relevant de plusieurs effets directs stratégiques.

98.100. Le PAM s'attachera à assurer la complémentarité de ses activités avec les autres interventions humanitaires et de développement en utilisant une approche de planification participative communautaire. Une attention particulière sera accordée à la cohésion sociale des bénéficiaires et de leurs communautés.

99.101. Dans la mesure du possible, l'ensemble de mesures à l'appui de la résilience sera étendu à tous les bénéficiaires concernés résidant dans les régions administratives du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord et du Nord, dans les sites déterminés au moyen de la planification participative communautaire, et, le cas échéant, les bénéficiaires seront progressivement inscrits dans les systèmes de filets de protection sociale nationaux. Cette démarche contribuera au renforcement du couplage action humanitaire-développement-paix.

100.102. L'activité 1 au titre de l'effet direct stratégique 1 ciblera les réfugiés, les personnes déplacées et les communautés d'accueil touchés par des crises. Le ciblage sera assuré avec les pouvoirs publics et les partenaires.

101.103. L'activité 2 relevant de l'effet direct stratégique 2 ciblera les deux provinces prioritaires de Soum et de Séno, situées dans la région administrative du Sahel, qui présentent de faibles indicateurs relatifs à l'enseignement primaire et une insécurité alimentaire importante. Les enfants recevront des repas scolaires, notamment du yaourt produit localement, et les filles scolarisées dans les deux dernières années du cycle primaire recevront des rations alimentaires à emporter.

102.104. Dans le cadre de l'activité 3, effet direct stratégique 2, des transferts de type monétaire seront fournis aux ménages inscrits dans le registre unique et touchés par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui résident dans les régions administratives du Centre et des Hauts-Bassins; en outre, les adolescentes de ces ménages suivront une formation professionnelle et seront ciblées par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

103.105. L'activité 4 relevant de l'effet direct stratégique 3 permettra de fournir un traitement de la malnutrition aiguë modérée aux enfants de 6 à 59 mois, aux filles et aux

femmes enceintes et allaitantes, et aux personnes s'occupant des enfants souffrant de malnutrition aiguë grave hospitalisés dans les centres de santé, ainsi qu'aux personnes sous traitement antirétroviral souffrant de malnutrition qui vivent à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso ou à Ouahigouya. L'activité permettra également d'assurer une prévention de la malnutrition aiguë modérée pour les enfants de 6 à 23 mois, les mères allaitantes et les personnes ciblées par les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements dans les groupes de soutien aux mères sur les pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Les activités de prévention seront mises en œuvre dans les régions administratives du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre et des Hauts-Bassins.

- 104.106.** L'activité 4 appuiera et complètera directement le programme national relatif à la nutrition mené sous la direction du Ministère de la santé.
- 105.107.** L'activité 5 relevant de l'effet direct stratégique 4 consistera à fournir une assistance assortie de conditions aux ménages vulnérables, notamment les petits exploitants agricoles et les producteurs locaux de yaourt et de mélange de farine enrichie et éventuellement les personnes sous traitement antirétroviral qui n'ont plus besoin de l'assistance nutritionnelle du PAM. L'accent sera mis sur les régions administratives du Sahel, du Nord, de l'Est et du Centre-Nord. Les petits exploitants agricoles recevront également une assistance grâce à la mise en œuvre de l'initiative Achats au service du progrès dans toutes les régions du pays, mais surtout dans les régions administratives du Sahel, du Nord, de l'Est et du Centre-Nord, où seront concentrées les activités du PSP. Les agriculteurs seront sélectionnés au moyen d'analyses de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité face aux effets du changement climatique.
- 106.108.** L'effet direct stratégique 5 sera axé sur les institutions nationales et locales et sur les communautés bénéficiant des activités du PAM, et l'effet direct stratégique 6 permettra de répondre aux besoins des partenaires humanitaires et de développement sollicitant des services d'appui auprès du PAM.
- 107.109.** Les bénéficiaires de tous les effets directs stratégiques seront déterminés au moyen d'analyses participatives relatives à la problématique hommes-femmes et à la protection. En outre⁴⁰, membres du personnel, partenaires et prestataires suivront une formation concernant ces deux questions. Le PAM veillera à la participation équitable des femmes et des hommes à la prise de décisions, et les besoins propres à chaque sexe seront pris en compte.

⁴⁰ PAM. 2016. *WFP Guide to personal data protection and privacy*.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE*, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)						
Effet direct stratégique	Activité	Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Total
1	1. Programme d'assistance intégré en faveur des personnes touchées par des crises	107 075	115 264	86 481	61 180	370 000
2	2. Repas scolaires en faveur des enfants vulnérables	189 839	193 376	0	0	383 215
	3. Transferts de type monétaire en faveur des bénéficiaires ciblés par les filets de protection sociale publics	23 854	26 994	19 347	19 805	90 000
3	4. Aliments nutritifs et programmes intégrés destinés à traiter la malnutrition aiguë et à prévenir le retard de croissance	351 824	293 076	121 872	3 068	769 840
4	5. Création de moyens d'existence et d'actifs, développement des chaînes de valeur, dispositifs d'assurance climatique et techniques et pratiques de production innovantes	27 831	31 494	22 568	23 107	105 000
Total*		665 402	627 194	237 755	101 802	1 632 153

* Hors chevauchements.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaires

108.110. Les rations répondront aux besoins alimentaires et nutritionnels et correspondront aux préférences des différents groupes, par tranche d'âge et par sexe. Les réfugiés et les personnes déplacées recevront une ration générale pour 12 mois, tandis que les communautés d'accueil et les populations touchées par des chocs recevront une ration générale pour 4 mois. Les bénéficiaires du filet de protection sociale recevront des transferts de type monétaire mensuels pendant trois ans. La valeur des transferts de type monétaire sera alignée sur celle des rations prévues par les pouvoirs publics. Si la ration n'est pas compatible avec les modalités du PAM, celui-ci s'emploiera à trouver un accord avec les pouvoirs publics. Le transfert d'argent par téléphonie mobile sera employé comme principal mécanisme de transfert de type monétaire en faveur de ceux qui en bénéficient. La modalité de versement immédiat d'espèces⁴¹ sera utilisée dans les zones dépourvues de connectivité

⁴¹ Dans le cadre de la modalité de versement immédiat d'espèces, l'argent est mis immédiatement à la disposition des bénéficiaires au moyen d'une distribution directe (par exemple sur un site de travail) ou assurée par l'intermédiaire d'une banque ou d'un autre agent. Quel que soit le cas de figure, le bénéficiaire n'est pas tenu d'ouvrir un compte.

mobile. Toutes les activités seront évaluées dans le cadre d'évaluations du rapport coût-efficacité et de l'efficacité.

- 409.111.** Des repas scolaires seront distribués aux élèves deux fois par jour, chaque jour d'école. En 2017, les repas scolaires à base de produits achetés localement répondaient à 47 pour cent des besoins alimentaires prévus; ce taux sera porté à 60 pour cent au cours de la période couverte par le PSP. Des aliments nutritifs spécialisés seront distribués dans le but de traiter la malnutrition aiguë modérée, et des vivres ou des bons d'achat seront distribués afin de prévenir la malnutrition aiguë modérée. Les personnes sous traitement antirétroviral qui souffrent de malnutrition bénéficieront d'une combinaison de transferts de vivres et de transferts de type monétaire individuels mensuels sur une période de six mois.

EN MODE RÉVISION

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																	
	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3				Effet direct stratégique 4			Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6			
	Activité 1			Activité 2	Activité 3		Activité 4				Activité 5			Activité 6	Activité 7		
Type de bénéficiaires	Réfugiés, personnes déplacées et populations touchées par des chocs			Élèves des écoles primaires	Bénéficiaires des programmes sociaux dans les zones périurbaines, notamment les adolescentes		Enfants de moins de 2 ans	Enfants de moins de 5 ans	Fillles et femmes enceintes et allaitantes	Personnes sous traitement antirétroviral	Bénéficiaires d'activités de création d'actifs			Petits exploitants agricoles	Bénéficiaires de l'assurance climatique	Organismes publics	Partenaires humanitaires et de développement qui bénéficient des services communs fournis par le PAM
Modalité	Produits alimentaires + transferts de type monétaire (réfugiés)	Produits alimentaires + transferts de type monétaire (personnes déplacées)	Produits alimentaires + transferts de type monétaire (populations touchées par des chocs)	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Renforcement des capacités	Produits alimentaires ou bons d'achat	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Renforcement des capacités	Transferts de type monétaire	Renforcement des capacités	Services	
Céréales	7 560	2 880	5 400	11 969													
Légumes secs	1 890	720	1 350	2 483													
Huile	945	360	675	1 242				20	20								
Sel	189	72		186													
SuperCereal	945	360		3 093				250	250								
SuperCereal Plus							200										
Plumpy'Sup								100									
Micronutriments en poudre				31													
Yaourt				2 633													
Dattes	140								67								

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																
	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3				Effet direct stratégique 4			Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6		
	Activité 1			Activité 2	Activité 3		Activité 4				Activité 5		Activité 6	Activité 7		
Type de bénéficiaires	Réfugiés, personnes déplacées et populations touchées par des chocs			Élèves des écoles primaires	Bénéficiaires des programmes sociaux dans les zones périurbaines, notamment les adolescentes		Enfants de moins de 2 ans	Enfants de moins de 5 ans	Fillles et femmes enceintes et allaitantes	Personnes sous traitement antirétroviral	Bénéficiaires d'activités de création d'actifs		Petits exploitants agricoles	Bénéficiaires de l'assurance climatique	Organismes publics	Partenaires humanitaires et de développement qui bénéficient des services communs fournis par le PAM
Modalité	Produits alimentaires + transferts de type monétaire (réfugiés)	Produits alimentaires + transferts de type monétaire (personnes déplacées)	Produits alimentaires + transferts de type monétaire (populations touchées par des chocs)	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Renforcement des capacités	Produits alimentaires ou bons d'achat	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Renforcement des capacités	Transferts de type monétaire	Renforcement des capacités	Services
Transfert de type monétaire	10 080 000	3 840 000	3 600 000		10 368 000		921 096						17 325 000			
Total kcal/jour	1 214	1 204	1 109	1 325			1 290	544	1 131	1 295						
% de calories d'origine protéique	9,2	9,3	8,7	11			16,6	10,2	13,8	12,4						
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	0,27	0,27	0,13		0,36		0,40				0,27	0,34		0,34		
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	120	162	360		120	90	90	120		123		6		

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Riz	27 867	14 888 692
Lait UHT	2 633	6 694 901
Fruits secs	266	392 458
SuperCereal	8 561	3 919 500
Suppléments nutritionnels prêts à consommer	5 124	14 136 199
Sel iodé	448	86 883
Micronutriments en poudre	31	650 986
Huile végétale	3 520	2 277 701
Légumes secs	6 452	5 261 125
Total (produits alimentaires)	54 902	48 308 447
Transferts de type monétaire et bons d'achat		47 386 611
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaires et bons d'achat)		95 695 058

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

110.112. Toutes les activités comprendront des mesures de renforcement des capacités et d'assistance technique et tiendront compte des questions de l'égalité entre les sexes et du handicap. Dans le contexte de la coopération Sud-Sud, le PAM exploitera de plus en plus les solutions innovantes existantes, en particulier en provenance d'autres pays en développement.

111.113. Le PAM poursuivra sa collaboration avec le centre d'excellence contre la faim du Brésil s'agissant des initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale et avec le centre d'excellence du PAM en Chine s'agissant du renforcement des capacités des petits exploitants, de l'accès aux marchés et du développement des chaînes de valeur. Le centre mondial du PAM sur les connaissances et les opérations après récolte situé en Ouganda collaborera sur la question de la manutention et de l'entreposage après récolte, et l'Union africaine travaillera avec le PAM à la mise au point de solutions de gestion des risques innovantes, comme la couverture complémentaire Replica de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques.

112.114. En étroite collaboration avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes clés, le PAM étudiera d'autres possibilités de coopération Sud-Sud, en particulier la coopération intrarégionale, ainsi qu'avec le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

113.115. Le PAM s'attachera plus particulièrement aux questions liées à la chaîne d'approvisionnement pendant toute la période du PSP, en mettant l'accent sur la fourniture d'une assistance alimentaire et nutritionnelle au moyen de transferts en nature et de transferts de type monétaire. Il s'emploiera à optimiser les ressources de la chaîne d'approvisionnement (entreposage, transport et matériel), la planification, l'efficacité, le traçage de bout en bout et la visibilité. Les produits alimentaires seront achetés localement chaque fois que cela sera possible, en lien avec les programmes d'alimentation scolaire

utilisant la production locale et les activités relatives aux aliments nutritifs. Les produits qui ne sont pas disponibles au niveau local seront importés par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres ou achetés à l'étranger. Les achats de vivres, de biens et de services seront gérés par l'unité du bureau de pays chargée de la chaîne d'approvisionnement, qui formera les partenaires et leur apportera une assistance matérielle à l'appui d'une mise en œuvre rapide et efficace des activités du PAM.

114.116. Dans le contexte de la chaîne d'approvisionnement nationale, le PAM renforcera les capacités des producteurs locaux (activité 4) en intensifiant la participation aux activités de l'initiative Achats au service du progrès (activité 5) et en fournissant aux institutions nationales des ensembles de services de renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise (activité 6).

4.4 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

115.117. Le PAM dispose des capacités et des compétences nécessaires pour obtenir tous les effets directs stratégiques attendus, et il continuera à optimiser les talents de son personnel, en veillant à ce que ses agents soient prêts à mettre en œuvre le PSP et à ce que la taille et les compétences des équipes soient adaptées aux besoins et aux perspectives financières. Le bureau de pays se conformera à la politique nationale en matière d'égalité des sexes, recrutera du personnel féminin qualifié et le gardera, et élaborera et mettra en place des systèmes efficaces de gestion de la santé et de la sécurité au travail, notamment des comités chargés du bien-être du personnel, conformément aux politiques du PAM.

4.5 Partenariats

116.118. Afin d'atteindre l'ODD 2 au Burkina Faso, le PAM renforcera la complémentarité avec tous les partenaires opérant au sein du couplage action humanitaire-développement-paix. En outre, il renforcera et développera les partenariats existants aux niveaux stratégique, financier et opérationnel, de manière à optimiser l'impact, le rapport coût-efficacité et la viabilité des opérations.

117.119. *Participation des pouvoirs publics.* Le PAM s'appuiera sur les partenariats existants et nouveaux établis avec les instances du Gouvernement, lequel est son principal partenaire. Des mémorandums d'accord et des plans de travail seront mis en place avec les ministères pertinents afin de définir les responsabilités respectives. Les arrangements et la collaboration existants pour ce qui concerne la mise en œuvre et le suivi des activités seront renforcés. Des sources de financement seront recherchées avec le Gouvernement en faveur du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale et du Programme d'urgence pour la région du Sahel⁴².

118.120. *Institutions financières.* Le PAM œuvrera avec les institutions financières pour connecter les petits exploitants agricoles au crédit et à des marchés structurés et pour en faciliter l'accès. Dans le cadre de l'initiative Achats au service du progrès, le PAM prévoit d'aider les organisations d'agriculteurs et les institutions financières à mettre en place un système de récépissés d'entrepôt. Le PAM travaillera en partenariat avec les prestataires de services financiers par téléphonie mobile pour assurer les transferts d'espèces en faveur des bénéficiaires.

⁴² Voir Table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du Programme d'urgence pour le Sahel et du Programme d'appui au développement des économies locales. <http://www.gouvernement.gov.bf/spip.php?article2087>; http://www.sante.gov.bf/index.php?option=com_content&view=article&id=485:conference-internationale&catid=87:accueil&Itemid=1075.

- ~~119.~~**121.** *Organismes des Nations Unies.* Le PAM renforcera sa collaboration avec les autres organismes des Nations Unies dans les domaines suivants: interventions en cas de crise et réfugiés (HCR, UNICEF, Fonds des Nations Unies pour la Population, Bureau de la Coordination des affaires humanitaires et FAO); résilience (Programme des Nations Unies pour le développement) et pertes après récolte et appui aux marchés (organismes ayant leur siège à Rome, UNICEF et ONG); éducation (UNICEF et FAO); nutrition (dans le cadre de l'initiative Efforts renouvelés visant à éliminer la faim et la dénutrition chez l'enfant); égalité entre les sexes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et Fonds des Nations Unies pour la population); et questions liées au VIH (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et réseaux de personnes vivant avec le VIH/sida). **Les organismes des Nations Unies ont sélectionné trois régions du pays pour y exécuter des activités conjointes: le Sahel, le Nord et l'Est. Des activités communes sont déjà menées dans la région du Sahel. Le PAM continuera d'inscrire ses interventions d'urgence et de renforcement de la résilience dans les plans d'intervention plus larges menés dans le pays et la région, en synergie avec ses partenaires des Nations Unies afin de promouvoir une convergence géographique et un impact accrus des interventions des diverses organisations.** Des sources de financement seront recherchées au titre du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et du PNUAD.
- ~~120.~~**122.** *Organisations régionales/sous-régionales.* Le PAM jouera un rôle de chef de file dans le cadre stratégique pour la résilience au Sahel⁴³ établi par les organisations ayant leur siège à Rome et, à cet effet, il ancrera ses opérations dans le contexte général des interventions menées au Sahel, notamment l'action du Groupe de cinq pays du Sahel, le Plan d'urgence pour la région du Sahel, la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et l'approche régionale du PAM au Sahel. Des partenariats seront recherchés avec l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest concernant le développement de la couverture complémentaire Replica de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, et avec l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires concernant l'homogénéisation des pratiques.
- ~~121.~~**123.** *Instituts de recherche.* Le PAM mobilisera des experts, des technologies et des innovations supplémentaires auprès des universités et des instituts de recherche grâce aux mémorandums d'accord conclus avec l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso et l'Université de Ouagadougou, le Centre écologique Albert Schweitzer du Burkina Faso et le Groupe de recherche et d'analyse appliquées pour le développement. Des étudiants diplômés sélectionnés dans les universités partenaires seront envoyés pendant six à huit mois dans des sites où le PAM mène des activités liées à la résilience.
- ~~122.~~**124.** *ONG.* Le bureau de pays continuera d'œuvrer avec ses partenaires coopérants (Oxfam, Croix-Rouge, Africare, SOS Sahel et d'autres) pour assurer une mise en œuvre des activités du PAM en temps voulu. Des possibilités de collaboration seront étudiées avec Resilience in the Sahel Enhanced et World Vision en matière de renforcement de la résilience et avec des ONG canadiennes et locales concernant les approches visant à favoriser l'évolution des relations hommes-femmes. **La coordination des interventions avec tous les partenaires s'occupant de sécurité alimentaire et de nutrition se poursuivra pendant et après les crises pour éviter les doublons dans l'assistance.**
- ~~123.~~**125.** *Secteur privé.* Le bureau de pays établira des liens entre les organisations d'agriculteurs et divers acteurs du secteur privé dans le cadre de plans d'entreprise fondés sur une collaboration dans le domaine technique et en matière de financement. Ces liens

⁴³ Voir <http://newgo.wfp.org/documents/rba-conceptual-framework-for-resilience>.

ouvriront de nouvelles perspectives pour les deux parties et permettront de renforcer les capacités des organisations d'agriculteurs.

~~124.~~**126.** Le bureau de pays renforcera ses stratégies de plaidoyer et de communication afin de mettre en évidence l'impact des interventions du PAM et de sensibiliser les publics ciblés. Pour améliorer ses activités de communication, le PAM collaborera avec des "champions", choisis pour leur bonne réputation, leur crédibilité et leur influence. Des stratégies de partenariat et de communication détaillées seront élaborées dans le plan d'action en matière de partenariat.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

~~125.~~**127.** Le PAM élaborera un plan de suivi, d'examen et d'évaluation tenant compte de la problématique hommes-femmes pour mesurer les indicateurs de performance des programmes et de la gestion et honorer l'obligation redditionnelle envers les partenaires et les bénéficiaires. Les activités de suivi prévues comprennent une analyse exhaustive de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité qui sera réalisée en collaboration avec les pouvoirs publics, une mission d'évaluation conjointe à l'intérieur et aux environs des camps de réfugiés qui sera menée en partenariat avec le HCR, et l'apport d'un appui financier à la Direction de la nutrition pour la conduite d'une enquête nationale sur la nutrition⁴⁴ et d'une évaluation semi-quantitative des enquêtes relatives à l'accès et à la couverture. Le PAM conservera des capacités suffisantes de suivi et d'évaluation (ressources humaines et matériel) et favorisera les activités conjointes de suivi et d'évaluation avec les partenaires. Les étudiants envoyés dans les communautés mèneront régulièrement des activités de suivi. **Les évaluations de la sécurité alimentaire utiliseront les indicateurs du PAM: le score de consommation alimentaire, la part des dépenses consacrée à l'alimentation, le seuil minimal de diversité du régime alimentaire et l'indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence. Ces indicateurs seront complétés par les résultats des analyses de la sécurité alimentaire, des évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, des analyses approfondies de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et des études sur la nutrition, les marchés des produits alimentaires et la dynamique des relations hommes-femmes.** Des indicateurs de référence seront établis pour les produits et les effets directs sur la base des valeurs des indicateurs en 2018 et des informations issues de la planification participative communautaire concernant les repas scolaires, la nutrition et les interventions liées aux filets de protection sociale. Les valeurs de référence relatives aux distributions générales de vivres seront définies annuellement en raison des changements susceptibles de se produire dans les zones de mise en œuvre.

~~126.~~**128.** Au regard de l'évolution des conditions de sécurité, le PAM élaborera un plan d'action relatif à la protection, conformément à la politique institutionnelle du PAM, en veillant à l'application du principe consistant à "ne pas nuire". Un mécanisme de retours et de plaintes fiable, accessible et utilisable dans les langues locales, sera renforcé de manière à assurer le respect de l'obligation redditionnelle. Les directives du PAM relatives à la protection des données personnelles seront appliquées afin d'améliorer la gestion des données des bénéficiaires.

⁴⁴ Les enquêtes nationales sur la nutrition sont menées à l'aide de la méthodologie normalisée de suivi et d'évaluation des secours et de la transition (SMART).

127.129. Le PSP fera l'objet d'une évaluation indépendante du portefeuille de pays conduite par le Bureau de l'évaluation du PAM en 2022, ce qui répondra aux besoins du PAM en matière d'obligation redditionnelle pour la performance et les résultats de l'ensemble du portefeuille de pays et éclairera l'élaboration de la future programmation stratégique. L'évaluation indépendante sera complétée en 2022 par une évaluation décentralisée de certaines activités, choisies en fonction des besoins en matière de données probantes et d'apprentissage. Des ressources ont été affectées à l'évaluation décentralisée, qui mettra l'accent sur la modalité de transfert de type monétaire. La planification et le budget 2018 prévoient également la conduite d'une évaluation décentralisée thématique ayant trait à la problématique hommes-femmes fin 2018 ou début 2019.

128.130. Outre le suivi et l'évaluation, les examens font partie intégrante du système de gestion de la performance du PAM et contribuent à assurer la solidité de la planification, de la conception et de la mise en œuvre des opérations, et à faire en sorte que les décisions programmatiques soient fondées sur des données probantes. Trois examens sont prévus par le bureau de pays: une analyse des premiers retours d'expérience, un examen à mi-parcours du PSP et un examen thématique (modalité de transfert).

129.131. On trouvera des informations plus détaillées sur les activités de suivi, d'examen et d'évaluation dans le plan concernant le suivi, l'examen et l'évaluation⁴⁵.

5.2. Gestion des risques

Risques contextuels

130.132. Les chocs climatiques, exacerbés par la dégradation des ressources naturelles, accroissent la vulnérabilité en matière d'alimentation et de nutrition, en particulier dans les régions du nord du pays. Pour atténuer ces risques, le PSP met l'accent sur le renforcement de la résilience à long terme, notamment grâce à la conservation des sols et de l'eau. L'insécurité, principalement dans la région administrative du Sahel et au Mali, devrait perdurer, et les problèmes liés aux mouvements de réfugiés et de personnes déplacées dans cette région seront très probablement exacerbés. Les risques connexes seront atténués en harmonisant le PSP avec la politique de 2013 du PAM pour la consolidation de la paix. Enfin, la prise en compte insuffisante de la question de l'égalité entre les sexes risque d'entraver la réalisation des effets directs stratégiques; par conséquent, le PAM intégrera cette question aux niveaux national, local et communautaire pendant toute la période couverte par le PSP.

Risques programmatiques

131.133. Une collaboration étroite et des échanges avec les pouvoirs publics permettront de renforcer les capacités nationales d'encadrement et d'optimiser l'intégration des opérations du PAM. L'insuffisance des contributions des donateurs constitue l'un des risques programmatiques majeurs. On atténuera ce risque en s'efforçant de mobiliser les donateurs actuels, en élargissant la base de données des donateurs du bureau de pays, en mobilisant de nouveaux mécanismes de financement auprès de donateurs non traditionnels et en développant les actions communes de collecte de fonds avec les partenaires. Un changement des priorités des opérations institutionnelles des donateurs est susceptible de compromettre le financement du PSP. Le PAM a hiérarchisé ses interventions et ses bénéficiaires par ordre de priorité dans le cadre du PSP de manière à atténuer les effets des déficits de ressources, selon que de besoin.

⁴⁵ Outil de planification des activités de suivi, d'examen et d'évaluation, le plan synthétise les tâches prioritaires en matière d'évaluation et d'établissement de rapports au niveau du bureau de pays, en précisant les sources de données, les méthodes de collecte ainsi que la fréquence des collectes et l'entité qui en est responsable pour chaque indicateur de résultat. Voir le plan à l'adresse: <https://box.wfp.org/public.php?service=files&t=18712ae437617fd6d212882ab8030132>

Risques institutionnels

132.134. Une vigilance particulière est nécessaire en matière de sécurité, notamment dans la région du Sahel, afin de garantir la sécurité du personnel du PAM, des partenaires et des bénéficiaires. L'insuffisance des budgets et des capacités des pouvoirs publics risque de rendre difficile le transfert des responsabilités des opérations. Le PAM examinera d'autres solutions de financement avec le Gouvernement.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

Effet direct stratégique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
1	10 090 252	9 393 636	9 245 720	12 420 535	8 056 515	49 206 659
2	9 360 453	8 834 591	9 047 093	8 892 072	9 024 636	45 158 845
3	7 251 245	6 611 513	6 440 823	6 051 371	5 855 440	32 210 393
4	602 2958 731 630	450 1478 620 84	436 2158 802 34	754 6918 542 44	413 2508 846 73	2 656 59943 543 99
5	8 731 630602 295	8 620 841450 147	8 802 347436 215	8 542 442754 691	8 846 737413 250	43 543 9972 656 599
Total	36 035 876	33 910 728	33 972 198	36 661 112	32 196 579	172 776 493

133.135. Le budget total du PSP s'élève à 174,2 millions de dollars. Le PAM allouera des fonds aux activités relatives à l'égalité entre les sexes afin de favoriser l'obtention des effets directs stratégiques. Un plan d'action annuel spécifiquement axé sur la problématique hommes-femmes et comprenant certaines activités innovantes menées par des associations de femmes sera élaboré et mis en œuvre. La couverture géographique et la mise en œuvre des interventions seront cohérentes avec les activités des partenaires et des perspectives de financement réalistes.

6.2 Perspectives de financement

134.136. Au cours des cinq dernières années, le PAM a reçu en moyenne 16,3 millions de dollars par an pour les activités menées au Burkina Faso. Néanmoins, la crise due à la pénurie alimentaire de 2017-2018 qui a touché certaines régions du pays et l'insécurité dans le Sahel ont donné une plus grande visibilité au Burkina Faso et pourraient susciter un regain d'intérêt chez les donateurs. Sur la base des tendances observées par le passé, de l'intérêt des donateurs à l'égard des activités du PAM et de la récente montée en puissance des activités de mobilisation de ressources au PAM, celui-ci prévoit de mobiliser 108 millions de dollars en contributions de donateurs publics et privés, ce qui correspond à 62 pour cent du budget total du PSP.

~~135.~~**137.** Le PSP devrait principalement être financé par les donateurs traditionnels et le secteur privé. Fondées sur les connaissances spécialisées du PAM et sur son rôle de chef de file dans divers modules, notamment ceux de la sécurité alimentaire et de la logistique, les stratégies de collecte de fonds seront les suivantes:

- renforcer les partenariats actuels dans le cadre de diverses plateformes (numériques, physiques, etc.);
- se concerter avec les donateurs traditionnels et de nouveaux donateurs afin de déterminer les possibilités offertes;
- examiner les stratégies et les priorités des donateurs afin de déterminer les possibilités offertes à moyen et à long termes (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Fonds vert pour le climat, etc.);
- étudier les possibilités de partenariats pluriannuels avec les donateurs;
- identifier les donateurs du secteur privé dans le but d'élargir la base de données des donateurs;
- veiller à ce que les besoins des donateurs en matière de visibilité soient satisfaits; et
- donner aux donateurs des possibilités de se rendre sur le terrain.

~~136.~~**138.** Des consultations bilatérales avec certains donateurs ont été organisées au niveau national pour déterminer leurs priorités et leurs domaines d'intérêt spécifiques. Des propositions de projets ont été soumises ou sont en cours d'élaboration.

~~137.~~**139.** *Établissement des priorités:* les activités du PSP seront entreprises dans la limite des ressources disponibles. En cas de déficits de financement, le PAM accordera la priorité:

- **à tout financement souple permettant d'intervenir en situation de crise pour sauver des vies et protéger les moyens d'existence;**
- à certaines zones géographiques, afin de réduire le nombre de sites où il déploie des activités; et
- à certains bénéficiaires, en vue de réduire le nombre de personnes recevant une assistance: les aliments mélangés enrichis seront d'abord fournis aux enfants qui sont les plus exposés au risque de malnutrition, puis aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

~~138.~~**140.** Le PAM a réalisé une cartographie exhaustive de ses donateurs passés et actuels, des mécanismes de financement et des possibilités de diversification des sources de financement et de mobilisation d'un financement durable et à long terme (par exemple, le financement de l'action climatique). Pour profiter de davantage de sources de financement, le bureau de pays s'emploiera à élargir sa base de données des donateurs, lesquels seront répertoriés dans Salesforce, la plateforme mondiale du PAM concernant la gestion des partenariats.

~~139.~~**141.** Les relations avec les donateurs (passés, actuels et potentiels) seront entretenues et renforcées au moyen de rapports, de matériel multimédia, de réunions et de visites sur le terrain. La communication régulière, à l'intention des donateurs, d'informations et d'éléments probants ayant trait aux progrès accomplis devrait favoriser les perspectives de financement. Avec l'appui du Bureau régional et du Siège, le bureau de pays recherchera des contributions pluriannuelles plus prévisibles et flexibles auprès des donateurs traditionnels et non traditionnels, afin que ses interventions aient un effet plus durable. En outre, le PAM recherchera les possibilités de financement en nature, par exemple sous la forme d'assistance technique, de matériel ou de transport.

140.142. La collecte de fonds conjointe avec d'autres organisations ayant les mêmes objectifs que le PAM et le financement complémentaire avec d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre du PNUAD et des fonds mondiaux se poursuivront. En ce qui concerne son programme de filets de protection sociale, le PAM étudiera les possibilités de financement avec la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, et les possibilités d'appui financier et en nature de la part du Gouvernement. Le PAM développera les actions conjointes de mobilisation des ressources menées avec les pouvoirs publics dans le but d'accroître les financements. Un appui à la collecte de fonds sera demandé au Bureau régional et au Siège et la communication sera intensifiée afin d'attirer l'attention sur les retombées positives des opérations du PAM.

141.143. Conformément aux dispositions de l'approche "Unis dans l'action" des Nations Unies, les domaines d'intervention seront hiérarchisés par ordre de priorité. Les activités visant à sauver des vies seront privilégiées par rapport aux activités de développement, de sorte que le traitement de la malnutrition aiguë modérée prendra le pas sur les activités 3A et que l'assistance sera destinée de préférence aux enfants. S'agissant de l'assistance en matière d'alimentation et de nutrition en faveur des réfugiés, la priorité sera accordée aux ménages les plus vulnérables et la distribution en nature sera la modalité de transfert privilégiée.

EN MODE RÉVISÉ

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE BURKINA FASO (2019-2023)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par des crises dans les zones ciblées, notamment les réfugiés, les personnes déplacées et les communautés d'accueil, sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base pendant et après les crises

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses

Ressources adéquates (humaines, logistiques et financières) pour la fourniture d'une assistance alimentaire et nutritionnelle

Activités supplémentaires en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et de nutrition menées par le HCR et d'autres organismes

Aucune crise de sécurité ou détérioration des conditions de sécurité dans le nord du Mali

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Activités et produits

1. Mettre en place un programme d'assistance intégré, comprenant une assistance alimentaire (assortie ou non de conditions), des repas scolaires et la fourniture d' aliments nutritifs spécialisés, à l'intention des réfugiés, des personnes déplacées, des populations d'accueil, des enfants, et des filles et des femmes enceintes et allaitantes touchés par des chocs climatiques, des conflits et d'autres perturbations [catégorie d'activité 1; modalités: vivres/transferts de type monétaire/renforcement des capacités] (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les bénéficiaires touchés par des crises (niveau 1) sont ciblés par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, dans le but d'améliorer les pratiques nutritionnelles (résultat stratégique 2) (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants et les filles et les femmes enceintes et allaitantes touchés par des crises (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés destinés à prévenir et à traiter la malnutrition aiguë modérée (résultat stratégique 2) (B: Aliments nutritifs fournis)

Les personnes déplacées et les communautés d'accueil touchées par des crises (niveau 1) reçoivent des vivres, des produits nutritifs, des transferts de type monétaire et des produits non alimentaires, en temps voulu et en quantité et de qualité suffisantes pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes déplacées et les communautés d'accueil touchées par des crises (niveau 1) reçoivent des vivres, des produits nutritifs, des transferts de type monétaire et des produits non alimentaires, en temps voulu et en quantité et de qualité suffisantes pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels (D: Actifs créés)

Les personnes déplacées et les communautés d'accueil touchées par des crises (niveau 1) reçoivent des vivres, des produits nutritifs, des transferts de type monétaire et des produits non alimentaires, en temps voulu et en quantité et de qualité suffisantes pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées)

Les réfugiés touchés par des crises (niveau 1) reçoivent des vivres, des produits nutritifs, des repas scolaires, des transferts de type monétaire et des produits non alimentaires, en temps voulu et en quantité et de qualité suffisantes pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées)

Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) ou pour la formation, assortie de conditions, de manière à satisfaire leurs besoins alimentaires tout en améliorant leurs moyens d'existence (A: Ressources transférées)

Les populations ciblées (niveau 2) touchées par des chocs climatiques et d'autres perturbations bénéficient du renforcement de la capacité des partenaires coopérants à assurer un accès sûr et suffisant à l'alimentation (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Effet direct stratégique 2: Les populations en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées, notamment les enfants d'âge scolaire, ont accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
renforcement de la résilience

Hypothèses

Les donateurs et le Gouvernement fournissent le soutien et le financement

Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour mettre en œuvre les activités, comme prévu

Les mécanismes publics de coordination des activités en matière d'assistance alimentaire, de nutrition et d'éducation fonctionnent

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage des ménages ayant un indice des stratégies de survie en baisse)

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Ratio filles/garçons

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Taux de fidélisation

Activités et produits

3. Fournir une assistance sous la forme de transferts de type monétaire aux bénéficiaires ciblés par les filets de protection sociale publics, notamment le renforcement des capacités destiné aux adolescentes [catégorie d'activité 1; modalités: vivres/transferts de type monétaire/renforcement des capacités] (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les adolescentes des ménages vulnérables bénéficiant des programmes de filets de protection sociale, notamment dans les zones périurbaines, suivent une formation professionnelle et reçoivent des messages au titre d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui ciblent les filles et les garçons (niveau 2), afin de renforcer l'autosuffisance (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les bénéficiaires ciblés du registre unique, notamment ceux qui vivent dans les zones périurbaines et les personnes handicapées (niveau 1), bénéficient en temps voulu et en quantité suffisante de transferts de type monétaire qui leur permettent de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels (A: Ressources transférées)

2. Fournir des repas scolaires aux enfants vulnérables pendant les années d'enseignement primaire, notamment des rations à emporter pour les filles [catégorie d'activité 4: modalité: produits alimentaires/transferts de type monétaire, renforcement des capacités] (Repas scolaires)

Les enfants scolarisés (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des repas nutritifs qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et favorisent l'assiduité scolaire (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants scolarisés (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des repas nutritifs qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et favorisent l'assiduité scolaire (A: Ressources transférées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 3: Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel dans les zones ciblées, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et allaitantes et les patients qui suivent des thérapies antirétrovirales ont vu leur état nutritionnel s'améliorer tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour mettre en œuvre les activités, comme prévu
Des centres de santé adéquats sont disponibles pour le traitement des enfants et des femmes souffrant de malnutrition
Les mécanismes publics de coordination des activités en matière de nutrition fonctionnent
Des fonds sont disponibles pour garantir l'arrivée en temps opportun des produits nutritionnels

Indicateurs d'effet direct

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement
Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité
Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement
Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération
Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes
Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable
Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)
Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

4. Appuyer les bénéficiaires grâce à la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et à la conduite de programmes intégrés (notamment des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements) pour traiter la malnutrition aiguë et prévenir le retard de croissance [catégorie d'activité 6; modalités: produits alimentaires, transferts de type monétaire, renforcement des capacités] (Traitement nutritionnel)

Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) profitent d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui améliorent les pratiques nutritionnelles et contribuent à prévenir la malnutrition (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui contribuent à prévenir la malnutrition aiguë modérée (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes ciblés (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante des aliments nutritifs spécialisés qui permettent de traiter la malnutrition aiguë modérée (B: Aliments nutritifs fournis)

Les personnes sous traitement antirétroviral souffrant de malnutrition ciblées (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés en quantité et de qualité suffisantes qui permettent de traiter la malnutrition aiguë modérée et favorisent la bonne observance du traitement (B: Aliments nutritifs fournis)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2023, les petits exploitants agricoles et les communautés des zones ciblées, notamment ceux qui sont touchés par des chocs climatiques récurrents, disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires durables

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

Les donateurs et le Gouvernement fournissent le soutien et le financement

Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour mettre en œuvre les activités, comme prévu

Les mécanismes publics de coordination des activités en matière d'assistance alimentaire, de nutrition et d'éducation fonctionnent

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Pourcentage de petits exploitants (hommes/femmes) vendant leur production par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Proportion de pertes après récolte

Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

5. Aider les groupes ciblés, grâce à la création d'actifs et de moyens d'existence, au développement de chaînes de valeur tenant compte de la problématique hommes-femmes et de la nutrition, à des dispositifs d'assurance climatique et à des techniques et pratiques de production innovantes [catégorie d'activité 2; modalités: transferts de type monétaire et renforcement des capacités] (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les populations ciblées (niveau 2) bénéficient d'actifs créés ou remis en état et d'autres interventions visant à appuyer les moyens d'existence qui améliorent leur résilience face aux chocs naturels et leur adaptation au changement climatique (D: Actifs créés)

Les petits exploitants agricoles (niveau 2) accèdent plus facilement aux technologies de production innovantes, aux pratiques optimales, aux marchés structurés et aux services favorables aux petits exploitants, qui contribuent à renforcer leur rôle au sein de la chaîne de valeur, notamment en ce qui concerne l'alimentation scolaire utilisant la production locale (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les petits exploitants agricoles (niveau 2) accèdent plus facilement aux technologies de production innovantes, aux pratiques optimales, aux marchés structurés et aux services favorables aux petits exploitants, qui contribuent à renforcer leur rôle au sein de la chaîne de valeur, notamment en ce qui concerne l'alimentation scolaire utilisant la production locale (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Les populations vulnérables ciblées (niveau 1) reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire pour la création d'actifs qui répond à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats (A: Ressources transférées)

Les acteurs de la chaîne de valeur, en particulier dans le secteur privé (niveau 2), bénéficient d'un environnement propice renforcé qui consolide l'économie locale (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2023, les institutions nationales disposent de capacités renforcées pour gérer des systèmes réactifs face aux chocs et tenant compte de la problématique hommes-femmes, ainsi que des programmes et des politiques à l'appui de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Le gouvernement reste déterminé à lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition
La situation politique et socio-économique reste stable, aucun problème majeur lié à la politique

Indicateurs d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

6. Fournir un appui au renforcement des capacités des institutions nationales et des partenaires concernant les aspects suivants: interventions d'urgence, systèmes d'alerte rapide, chaîne d'approvisionnement (notamment enrichissement des produits alimentaires), initiative nationale Achats au service du progrès, assurances climatiques et collecte et gestion de données relatives au filet de protection sociale tenant compte de la nutrition [Catégorie d'activité 9: modalité: renforcement des capacités] (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel (niveau 2) bénéficient de systèmes renforcés de protection sociale adaptative et de réduction des risques climatiques et de catastrophe tenant compte de la problématique hommes-femmes et gérés par les pouvoirs publics et leurs partenaires, ainsi que de mécanismes de gestion de la chaîne d'approvisionnement qui permettent de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire (niveau 2) bénéficient de l'élaboration et de la mise en œuvre renforcées des politiques de lutte contre la faim et de la participation du secteur privé, notamment en ce qui concerne l'enrichissement des aliments, qui contribuent à améliorer leur état nutritionnel et leurs revenus (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 6: Les partenaires humanitaires et de développement tirent profit de la mise en place de services communs, qui leur permettent désormais d'accéder aux zones ciblées et d'y mener des activités tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Le gouvernement reste déterminé à lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition
La situation politique et socio-économique reste stable, aucun problème majeur lié à la politique

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**7. Mettre en place des technologies de l'information et des communications, des services logistiques et d'autres formes d'appui à l'intention des partenaires, selon que de besoin [Catégorie d'activité 10: modalité: renforcement des capacités] (Prestation de services et plateformes)**

Les communautés touchées par des crises (niveau 2) tirent parti des services communs fournis aux partenaires humanitaires et de développement, qui permettent de recevoir une assistance efficace en temps voulu (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

EN MODE REVISION

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin



ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)							
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4, cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8, cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	
Domaine d'intervention privilégié	Intervention en cas de crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Intervention en cas de crise	
Transfert	38 456 982	35 518 077	23 411 231	33 290 118	2 157 749	0	132 834 157
Mise en œuvre	4 558 606	3 958 188	4 743 271	4 776 941	163 927	0	18 200 934
Coûts d'appui direct ajustés	3 187 848	2 926 406	2 089 999	2 819 323	172 782	0	11 196 358
Total partiel	46 203 436	42 402 672	30 244 500	40 886 382	2 494 459	0	162 231 448
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	3 003 223	2 756 174	1 965 893	2 657 615	162 140	0	10 545 044
Total	49 206 659	45 158 845	32 210 393	43 543 997	2 656 599	0	172 776 493

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CNSA	Conseil national de sécurité alimentaire
CONAREF	Commission nationale pour les réfugiés
CONASUR	Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts
SONAGESS	Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance